



REPUBLICQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(FAD - FND)

Prêt : FAD/N°F/SEN/LUT-PAU/99/22 du 19/08/99
FND/N°286 du 25/05/99

**AIDE MEMOIRE DE LA MISSION
DE SUPERVISION DU PROJET DE
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(du 04 au 21 Mars 2003)**

**AIDE MEMOIRE DE LA MISSION DE SUPERVISION
DU PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(4 au 21 mars 2003)**

I. INTRODUCTION

1.1 Du 4 mars au 21 mars 2003, une mission de supervision de la Banque Africaine de Développement composée de Mme Bineta BA, Expert en Santé, a séjourné au Sénégal en vue de superviser le Projet de Lutte Contre la Pauvreté, parallèlement à la supervision des Projets Education 2 et 3 et Santé 1. Par ailleurs, la mission devait rédiger le rapport d'évaluation du Projet Santé 2. Il faut noter que Moussa Coulibaly, Consultant Architecte à la Banque, a assisté la mission à l'analyse du dossier relatif aux plans architecturaux des infrastructures socio-communautaires.

1.2 Durant son séjour, la mission a rencontré le Ministre du Développement Social, le Directeur de la Dette et de l'Investissement (DDI) du Ministère de l'Economie et des Finances, les Structures de Financement Décentralisé (SFD) et Organisations Non Gouvernementales (ONG) et Organisations Communautaires de Base (OCB) recrutées dans le cadre du volet Microfinance du Projet, l'AGETIP en charge de la maîtrise d'ouvrage relative aux infrastructures socio-communautaires, la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base (DAEB) et la SAFEFOD, MOD chargée de l'alphabétisation fonctionnelle des bénéficiaires du Projet. La liste des personnes rencontrées est jointe en annexe 3.

II. OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE LA MISSION

2.1 La mission visait, entre autres objectifs, à : (i) discuter avec le gouvernement et les responsables du Projet de toutes les questions importantes relatives à l'exécution du projet ; (ii) déterminer le niveau d'exécution des activités du projet par composante et catégorie ; (iii) déterminer la situation des décaissements du prêt et de la contrepartie nationale ; (iv) identifier les difficultés et problèmes rencontrés dans l'exécution du projet et recommander des solutions.

2.2 Pour atteindre ces objectifs, un programme de travail a été établi et exécuté avec la partie sénégalaise (cf annexe 2). Au terme du séjour, la mission a tenu avec les responsables du Ministère de l'Economie et des Finances et des projets supervisés une réunion de synthèse au cours de laquelle les résultats obtenus ont été discutés. Le présent aide-mémoire qui concerne le Projet de Lutte Contre la Pauvreté résume les conclusions et recommandations de la mission relatives à ce projet. Il a été rédigé et signé avec la partie sénégalaise sous réserve de l'approbation des résultats de la mission par la Direction de la Banque.

III. DESCRIPTION ET DONNEES DE BASE DU PROJET

Objectifs et description du projet

3.1 L'objectif général du projet est de contribuer à réduire la pauvreté au Sénégal. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants : (i) élever le niveau éducatif, les compétences techniques et professionnelles et les capacités d'auto-promotion des groupes-cibles ; (ii) accroître leurs capacités de génération de revenus et (iii) favoriser l'accès aux services de base.

3.2 Le projet comprend les composantes suivantes :

- Composante I : Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires ;
- Composante II : Microfinance et activités génératrices de revenus ;
- Composante III : Infrastructures, Equipements et Hydraulique ;
- Composante IV : Gestion du Projet.

Renseignements de base

3.3 Les données de base du Projet sont les suivantes :

○	Date d'approbation	:	30/06/1999
○	Date de signature	:	19/08/1999
○	Date de mise en vigueur	:	15/02/2001
○	Coût total du Projet	:	18,60 millions d'UC
▪	Prêt FAD	:	10,00 millions d'UC
▪	Don FAT	:	1,75 millions d'UC
	Autres sources de financement	:	5,00 millions d'UC
▪	Prêt FND	:	1,85 millions d'UC
▪	Gouvernement	:	Bureau de Gestion du Projet (BGP) sous la tutelle du Ministère du Développement social
○	Organe d'exécution	:	

Financement du projet

3.4 Le Projet est financé conjointement par le FAD, le FAT, le Fonds Nordique de Développement (FND) et le Gouvernement comme indiqué dans le tableau suivant :

Coûts du projet par source de financement (en millions d'UC)

<u>Sources de Financement</u>	<u>Devises</u>	<u>Monnaie Locale</u>	<u>Total</u>	<u>% Total</u>
FAD	5,77	4,23	10,00	54%
FAT	0,58	1,17	1,75	9%
FND	2,62	2,38	5,00	27%
Gouvernement	0,00	1,85	1,85	10%
Total	8,97	9,63	18,60	100%
% du Total	48%	52%	100%	

IV. ETAT D'EXECUTION DU PROJET

Conditions de l'accord de prêt et de don

4.1 Les conditions préalables à l'accord de prêt et de don ont été entièrement satisfaites en 2000/2001 et la mise en vigueur a été prononcée le 15/02/2001. Quant à l'accomplissement des cinq (5) autres conditions de l'accord de prêt et du don, il se présente comme suit :

- i) *L'adoption, au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt, du manuel des procédures opérationnelles du fonctionnement du projet et du volet crédit* : Le processus de validation du rapport provisoire entamé en avril 2002 a été parachevé en août 2002. Le document final, transmis au Projet le 17 septembre 2002, a été soumis à la BAD et a été approuvé lors de la précédente mission.
- ii) *L'affectation au projet, au plus tard le 31 juillet 1999, des terrains pour la construction des cases foyers* : Faisant suite à la mise en vigueur du prêt intervenu le 15 février 2001, l'étude du milieu a été finalisée au mois de mai 2002, a permis de cibler les communautés de base, de connaître les besoins réels des populations et d'initier des investigations complémentaires sur les infrastructures socio-communautaires finalisées dans le courant du mois d'août 2002 en vue d'arrêter les sites d'accueil. L'adoption définitive des plans

architecturaux attendue pour le mois de mars 2003 permettra de mener les investigations requises auprès des collectivités locales en vue de l'affectation des terrains.

- iii) *Le versement annuel au plus tard le 31 mars de la contrepartie nationale* : Pour l'année 2001, au mois de mai 2001, la contrepartie du gouvernement a été décaissée et domiciliée à la CNCAS en ce qui concerne le fonds de crédit et dans les livres du Trésor Public pour la quote-part relative au fonctionnement. Quant à l'exercice 2002, la notification de la mobilisation n'a été effective qu'au mois de juillet 2002 en raison de modification des nomenclatures budgétaires en faveur de celles de l'UEMOA. Les charges liées au fonctionnement ont été en partie mobilisées malgré les difficultés inhérentes aux procédures du Trésor Public. En ce qui concerne la contribution au fonds de crédit de 365 millions dont l'arrêté de versement a été signé en date du 27 septembre 2002, le montant n'est pas encore viré dans les comptes de la CNCAS, entraînant des retards certains dans la mise en œuvre des activités de micro-finance. Pour l'année 2003, à ce jour, la mobilisation des fonds de contrepartie n'est pas effective.
- iv) *La soumission à la Banque, au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt, du programme détaillé de formation pour l'ensemble du projet* : Le processus de recrutement du consultant a été initié le 31 décembre 2001, à la suite de la réalisation du plan d'exécution détaillé du Projet. Le consultant recruté, en rapport avec la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base (DAEB) a soumis, en fin avril 2002, le rapport final dont une copie a été transmise à la Banque pour avis en date du 29 mai 2002 et a été approuvé.
- v) *La mise à disposition des fonds du volet crédit aux SFD avant le démarrage de l'activité de crédit et la communication des conventions de gestion à la Banque* : A la suite du diagnostic des SFD et des structures de caisse de base, le projet de convention a été corrigé suite aux observations de la BAD transmises au Projet le 1^{er} août 2002 et a permis d'initier une réflexion sur les modalités pratiques de partenariat avec les SFD. Un atelier a été organisé en date du 10 octobre 2002 par le Projet en rapport avec la Cellule AT/CPEC du Ministère de l'Economie et des Finances et a facilité la finalisation de la convention en rapport avec ces partenaires. Faisant suite à la signature des conventions avec les SFD et à la transmission d'une requête de financement appuyé d'un programme prévisionnel, dès le 7 janvier, la mise à disposition du fonds de crédit a été faite à hauteur des montants disponibles sur le compte CNCAS. Les conditions d'octroi des crédits par les SFD sont jointes en annexe 4.

Résumé de l'exécution physique du projet

4.2 Après le recrutement du personnel du BGP et des URG, respectivement en juin et septembre 2000, le Projet a été mis en vigueur le 15 février 2001. Le BGP s'est attaché à acquérir certains équipements et à recruter les consultants chargés des études et les maîtres d'ouvrage délégués pour les activités d'alphabétisation, d'infrastructures et d'hydraulique. A la suite du BGP, les Unités Régionales de Gestion (URG) ont poursuivi les rencontres d'information et de sensibilisation auprès des populations des communautés rurales.

4.3 Les réunions sectorielles et de coordination se poursuivent entre la direction, les URG et les différentes composantes pour échanger sur des questions spécifiques et suivre l'avancement des activités selon le plan d'exécution global.

4.4 Le taux d'exécution global du projet en mars 2003 est estimé à 29% et le niveau de réalisation physique détaillée du Projet est joint en annexe 1. Les taux d'exécution par catégorie et composante sont indiqués dans les tableaux suivants.

Taux d'exécution physique par catégorie

<u>Catégories</u>	<u>Taux de la mission précédente</u>	<u>Taux actuel</u>
Etudes et supervision	8%	19%
Construction/Réhabilitation	13%	16%
Equipements/Mobilier/Fournitures	11%	14%
Services de spécialistes	19%	26%
Formation	21%	28%
Fonds de crédit	3%	7%
Fonctionnement	19%	23%
Audit	0,4%	1,2%
Total Pourcentage	19%	29%

Taux d'exécution physique par composante

<u>Composantes</u>	<u>Taux de la mission précédente</u>	<u>Taux actuel</u>
Renforcement des capacités	23%	28%
Microfinance et AGR	13%	32%
Infrastructures/Equipements/Hydraulique	15%	22%
Gestion du projet	43%	52%
Total Pourcentage	19%	29%

Etat d'avancement du projet par composante

4.5 L'état de réalisation physique du projet par composante est présenté dans les paragraphes qui suivent.

Composante I : Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires

4.6 Au titre de cette composante, le projet finance des activités d'alphabétisation, d'information et de sensibilisation, de formation thématique et technique, d'appui institutionnel destinées au renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires institutionnels et d'exécution. Les activités prévues sont réparties en deux sous composantes : (i) activités de sensibilisation, d'alphabétisation et d'IEC ; (ii) renforcement des capacités des partenaires d'exécution.

Sous composante Sensibilisation, Alphabétisation et IEC

Equipements, mobilier et fournitures

4.7 Le dépliant du projet en langues nationales wolof, pular, sérère, soninké, mandinka, a été imprimé en 10 000 exemplaires et diffusé en partie auprès des bénéficiaires. Des supports

secondaires prévus dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication ont été réalisés par le bureau d'études chargé du volet communication à savoir :

- le calendrier 2003 édité et imprimé en 1 000 exemplaires,
- les tee- shirts produits en 1 600 exemplaires,
- les casquettes en 1 600 exemplaires,
- et des bonnets pour les personnes âgées en 300 exemplaires.

4.8 Ces supports ont été produits dans le cadre des activités d'information et de sensibilisation des bénéficiaires sur le démarrage des activités de terrain du Projet. Cette production a été entièrement préfinancée par le bureau d'études en communication, OFBD. Par ailleurs, ce bureau a introduit une demande de financement des activités préalables d'un montant de 119.913.750 FCFA, conformément à la convention signée entre cette structure et le PLCP. Cette demande de paiement signée par la DDI et en instance au Projet depuis quelques jours pour les raisons de déménagement de la BAD, a été finalement envoyée le 13 mars 2003.

4.9 Dans le cadre des missions de lancement des activités de terrain confiées aux partenaires institutionnels et d'exécution menées du 16 au 24 janvier 2003 dans les différentes régions d'intervention du Projet, des émissions ont été diffusées à la radio et à la télévision et des articles ont été réalisés au niveau de la presse écrite.

4.10 La réalisation de la plaquette de présentation du projet et le film institutionnel sur la genèse du projet et les perspectives immédiates est en partie amorcée.

4.11 Concernant l'acquisition des manuels d'alphabétisation, le MOD en charge de l'exécution du programme d'alphabétisation fonctionnelle en direction des bénéficiaires, sur la base des manuels collectés par le BGP en rapport avec la DAEB et ceux identifiés par la SAFEFOD, a fourni quelques observations technico-pédagogiques. A ce propos, le BGP, la SAFEFOD, la DAEB se sont réunis le 07 mars 2003 pour procéder au choix consensuel des manuels d'alphabétisation. Cette rencontre a permis au Projet d'identifier quelques ouvrages devant permettre d'atteindre les objectifs assignés au programme. En effet, au cours de ladite réunion, il a été présélectionné les ouvrages ci-après, le Projet, devant procéder à la sélection définitive, après avoir recueilli l'avis des techniciens agréés par l'Etat :

- Manuels de lecture de niveau 1 produits par la DAEB ou par la SAFEFOD dans les langues wolof, pulaar, sérère, soninké et mandinka.
- Manuel de lecture de niveau 2 produits par l'ex-PAGPF à traduire en Sérère et soninké car existant déjà en wolof, pulaar et mandinka,
- Manuels de calcul de niveau 1 produits par la DAEB ou par la SAFEFOD,
- Manuels de calcul de niveau 2 produits par la DAEB ou par la SAFEFOD,

Le choix du manuel de lecture de niveau 1 Pulaar du Sud a été proposé avec insistance par la SAFEFOD. La DAEB, par contre, estime qu'un tel choix ne se justifie pas, compte tenu des divergences linguistiques propres aux différentes langues et en raison de la politique nationale retenue, à ce propos. La SAFEFOD pose un problème de principe quant au choix du manuel pour le pulaar du Sud, qui pour elle, est une obligation. Pour le Projet, l'avis de la DAEB est prépondérant en raison de sa mission de conduire et de superviser toute la politique nationale en matière d'alphabétisation.

4.12 Pour les manuels d'alphabétisation, le Projet recommande à ce que l'acquisition soit effectuée auprès des Editions des Ecoles Nouvelles Africaines du Sénégal (EENAS), la maison d'édition agréée par la DAEB, cette structure nationale pouvant non seulement orienter le Projet sur le choix des manuels les plus adaptés et validés par l'Etat, mais également sur les modalités d'obtention en raison des quantités importantes à acquérir à savoir 180 000 manuels (5 manuels par bénéficiaire et pour 36000 bénéficiaires), compte tenu du fait qu'il n'existe pas d'autres structures similaires capables de fournir les mêmes services dans les délais requis.

4.13 Une séance de travail a été tenue, le 17 mars 2003, dans les locaux de la SAFEFOD sur l'état d'exécution des missions du MOD et les difficultés rencontrées. Cette rencontre a vu la

participation de la mission de supervision et de la DAEB. Les principales conclusions peuvent être résumées comme suit :

- la version finale du manuel de procédures remis au BGP devrait être, également, transmis à la DAEB pour lui permettre de voir si ses observations ont été intégrées ;
- la transmission par le MOD, avant la fin du mois de mars courant, la liste des 40 formateurs et le calendrier de formation et la tenue de cette formation au plus tard dans la 1ère quinzaine du mois d'avril 2003 ;
- la remise par le MOD au BGP des listes et des CV des 5 coordonnateurs régionaux pour étude et avis avant fin du mois de mars 2003 ;
- la transmission par le MOD, au BGP, des documents complémentaires (rapport de sélection des 30 ONG, les contrats des ONG et ceux des coordonnateurs) dans la semaine du 24 mars 2003 pour compléter les conditionnalités de mise à disposition des 70 % du montant du programme ;
- la production par le MOD du programme de formation des bénéficiaires de la phase 1 et du rapport final de sélection des 30 ONG, pour le paiement des 25 % de la rémunération du MOD,
- Pour la mise en place de l'avance de démarrage (2,5%), le BGP a informé le MOD de la recommandation de la BAD consistant à pré financer l'activité dans le compte spécial. La procédure est déjà enclenchée et pourra permettre les activités préalables, à savoir, la mise à niveau des ONG et la restitution des résultats de l'étude du milieu
- Concernant le choix des manuels, il a été retenu de réunir le comité technique devant procéder au choix final. En référence aux dispositions de la Banque, la mission a tenu à informer le MOD qu'il ne pas être MOD du programme et éditeur des manuels retenus car détenant toutes les informations (spécifications, quantités etc.) non accessibles aux soumissionnaires éventuels.
- Au vu de la spécificité de la nature de l'acquisition, il a été retenu comme mode de traiter avec les EENAS dont les prix sont homologués et publiés et sont en deçà des coûts prévus par le rapport d'évaluation.

Services de spécialistes

4.14 Conformément aux dispositions du protocole d'accord signé entre la DAEB et le Projet, les spécialistes de la DAEB et de ses démembrements ont été impliqués dans tout le processus de sélection des ONG à savoir la constitution de la base de données au niveau régional et départemental, l'élaboration des listes restreintes, la mise à niveau des ONG sur les orientations et stratégies d'intervention du projet et l'évaluation technique des requêtes des ONG.

4.15 Suite à l'approbation de la convention PLCP- SAFEFOD par la Banque et ensuite par la CNCA et la Primature, le MOD a démarré ses premières prestations inscrites dans la convention parmi lesquelles : l'élaboration du manuel de procédures, le recrutement des 30 ONG, la formation des 40 formateurs. L'état d'exécution se présente comme suit :

- Pour le manuel de procédures, la version provisoire a été soumise au projet et à la DAEB qui ont formulé les observations et la version finale a été transmise le 4 mars 2003 par le MOD.
- Le recrutement des 30 ONG a été conduit selon les étapes prévues dans la convention mais le rapport final de la sélection n'est pas encore parvenu au projet. Les ONG sont réparties en raison de 6 ONG par région dont 4 dans le département prioritaire et une dans chacun des deux départements non prioritaires.
- Pour la formation des formateurs, le MOD a soumis au BGP le plan de formation et le budget y afférent qui ont été approuvés par le projet et le montant sollicité a été versé au MOD pour la réalisation de la formation au plus tard dans la première quinzaine du mois de mars (le report de la date de formation initialement prévue en janvier est justifié par le MOD par une éventuelle déperdition de formateurs déjà identifiés).

La non diligence de la transmission au projet des documents sus-cités ainsi que de la méthodologie globale, est certes imputable en partie au MOD mais aussi au retard lié au paiement direct de l'avance de démarrage représentant 2,5 % du budget global du programme. La mission a soulevé la possibilité de préfinancer sur le compte spécial l'avance de démarrage pour diligenter la mise en œuvre du programme, étant donné que le montant y relatif peut être supporté par ledit compte sans préjudice au fonctionnement du Projet.

- 4.16 Suite à la signature de la convention entre le cabinet OFBD et le Projet intervenu le 30 décembre 2002, le MOD en communication a entrepris ses missions et a procédé entre autres à :
- la production et la transmission au Projet du document de méthodologie, du plan d'exécution du programme d'IEC, du plan de communication du projet,
 - la production des supports d'IEC (calendriers, casquettes, foulards, bonnets),
 - l'identification des relais pour la sensibilisation des bénéficiaires,
 - la réalisation de la couverture médiatique des missions de lancement des activités de terrain dans les 5 régions d'intervention du projet du 16 au 24 janvier 2003, à travers des émissions au niveau des radios nationale et privées, la publication d'articles de presse, la couverture de l'évènement par la télévision nationale.

Formation

4.17 Les différentes formations prévues pour les partenaires (approche genre et participation) et les bénéficiaires devraient démarrer au courant du deuxième trimestre 2003 suite au recrutement des ONG du programme d'alphabétisation.

4.18 La formation des 40 formateurs de formateurs en alphabétisation est reprogrammée par la SAFEFOD pour Mars 2003. Il en est de même de la formation des 60 superviseurs et 600 facilitateurs (trices). Le démarrage effectif du programme d'alphabétisation fonctionnelle destiné aux 36 000 bénéficiaires dernièrement programmé pour mars 2003 sera forcément reporté compte tenu de la non disponibilité des fonds (2,5 % et 70 % du montant global). Le retard accusé dans la mise en œuvre du programme d'alphabétisation est essentiellement dû :

- au très long processus d'acquisition du MOD qui a duré en tout 16 mois à savoir 12 mois pour l'adjudication du marché (08 juin 2001- 12 juin 2002) et 04 mois (juin 2002- octobre 2002) pour l'approbation de la convention aux trois niveaux respectifs que sont la BAD, la CNCA et la Primature.
- à la longueur des procédures de décaissement. En effet, la demande de paiement de l'avance de démarrage pour le programme alpha transmise en décembre 2002 n'est toujours pas payée, et pourrait constituer pour le MOD un des motifs de retard dans la remise des documents préalables à la mise en œuvre des activités de formation. Cependant, il y a lieu de noter que le formulaire de demande de décaissement proposé par la DDI n'a pas été accepté par le Département de l'Administration des Prêts, ce qui a fait l'objet d'une reprise du document visé.
- La demande de paiement des 70 % couvrant l'essentiel des activités d'alphabétisation n'est pas encore introduite vu la non remise des documents sus-cités par le MOD et l'ouverture des classes en mars comme prévu dans le dernier planning est quasiment impossible

Sous composante Renforcement des capacités des partenaires du projet

Etudes et supervision

4.19 Conformément aux prévisions du rapport d'évaluation, le diagnostic des besoins des ONG en appui institutionnel et formation a été réalisé par le cabinet Max Consulting Group et une synthèse des résultats de l'étude a été faite pour l'attribution de cet appui aux ONG qui sont sélectionnées dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'alphabétisation. L'étude a été transmise le 30 décembre 2002, suite à la signature du contrat en date du 20 octobre 2002.

4.20 Les résultats de l'analyse reflètent, entre autres, une demande de renforcement des capacités du personnel en gestion, comptabilité, informatique, management, suivi-évaluation de programmes et des besoins d'appui en matériels et équipements de bureau et de moyens de déplacement.

Construction / Réhabilitation

4.21 L'aménagement des 20 caisses populaires d'épargne et de crédit (CAPEC) sera entrepris en fonction du niveau de réalisation des infrastructures programmées. En effet, il est envisagé d'intégrer dans certains complexes communautaires des CAPEC, suivant la demande.

Equipements, mobilier et fournitures

4.22 A la suite du diagnostic des besoins en appui institutionnel des ONG, finalisé le 30 décembre 2002, des requêtes ont été formulées par les ONG concernées. L'acquisition et l'attribution des matériels et équipements tiendront compte du nombre de communautés de base encadrées par chaque ONG.

Composante II : Microfinance et Activités Génératrices de Revenus (AGR)

4.23 Au titre de cette composante, le projet va financer, en fonction de la demande, des activités destinées à augmenter les revenus des bénéficiaires, par l'offre de services de proximité adaptés en matière de microfinance.

Etudes et supervision

4.24 Les études préalables de la composante sont achevées depuis le mois de juin 2002, les derniers rapports définitifs, validés par le Projet, ont été soumis à la BAD. Il s'agit de :

- *Etude sur les créneaux porteurs* : Le rapport final élaboré par le Cabinet Gamma Ingénieries a été transmis à la Banque dans la deuxième quinzaine du mois d'avril 2002 suite aux observations formulées par le Projet ;
- *Diagnostic des structures de caisses de base* : Le rapport définitif présenté par le Cabinet MS Associés a été également transmis à la Banque dans la deuxième quinzaine d'avril 2002.

Faisant suite à la dernière mission de supervision de novembre 2002, les documents sus-cités ont été analysés et approuvés par la Banque par fax en date du 9 décembre 2002.

Equipements, mobilier et fournitures

4.25 Les dossiers d'appel d'offres pour l'acquisition des équipements pour les structures de caisses de base ont été examinés durant la mission de supervision de novembre 2002. Ces équipements sont constitués de coffres, mobilier et documents de gestion. Le processus de recrutement des fournisseurs est terminé avec l'adjudication des marchés à trois fournisseurs en début février 2003. Les dossiers sont en instance de transmission à la Banque pour avis. Ils ont été examinés par la présente mission de supervision.

Services de spécialistes

4.26 La version définitive des rapports relatifs au diagnostic des capacités des structures de financement décentralisé et à la conception de systèmes de crédit adaptés aux pauvres validée par le BGP et étudiée par la mission de supervision de Novembre 2002, suite à leur transmission à la Banque.

4.27 Suite à un avis de manifestation d'intérêt, le recrutement des ONG, enclenché depuis 26 septembre 2001, est arrivé à terme avec l'approbation de la BAD de l'adjudication provisoire du marché aux 18 ONG et OCB en fin mars 2002. Le protocole précisant le cadre de collaboration entre ces ONG et le PLCP a été soumis à la BAD pour avis le 19 octobre 2002 et a été examiné par la précédente mission de supervision. L'avis de non objection de la Banque a été reçu au Projet par fax daté du 3 Décembre 2002. Leurs prestations de service seront rémunérées, conformément au rapport d'évaluation, sur une base forfaitaire de 5% du coût des projets financés qu'elles auront à suivre. Egalement, un appui institutionnel leur est destiné suite au diagnostic de leurs besoins en rapport avec les activités confiées par le Projet. En dépit de l'appui institutionnel proposé pour tenir compte de leur faible rémunération, trois ONG ont préféré désister jugeant que les conditions d'une prestation de qualité n'étaient pas réunies. Même celles qui ont accepté de signer le protocole souhaitent que leur rémunération soit revue à la hausse pendant la revue à mi-parcours.

4.28 Les prestations des ONG ont effectivement démarré en décembre 2002 et se poursuivent sur le terrain. Ce démarrage a été rehaussé par une mission de lancement du 16 au 24 janvier des activités du PLCP effectuée par Madame le Ministre du Développement Social dans les régions ciblées par le projet. Dès le 3 janvier 2003, les paiements ont été effectués pour les demandes de décaissement reçues, d'un montant global de 34 883 415 FCFA, et accompagnées de programmes prévisionnels d'activités. Au courant de ce trimestre, les ONG ont élaboré 1.260 requêtes pour un montant total de 927.085.000 FCFA soumises aux SFD pour financement.

4.29 Il a été tenu le 12 mars 2003 une réunion portant sur le suivi des activités menées par les ONG et OCB, partenaires de la composante Microfinance et appui aux activités génératrices de revenus du Projet. Cette réunion de travail a permis de faire l'état d'avancement des activités confiées à ces ONG, de discuter de leur rémunération et des modalités pratiques de mise à disposition de l'appui institutionnel. Il a été noté que l'essentiel des ONG ont fini de réaliser la première phase de leur mission qui consistait à mener des missions de sensibilisation et d'information dans les différentes communautés de base ciblées par le Projet. La plupart des ONG a démarré la phase d'appui des promoteurs à l'élaboration de requêtes de financement.

4.30 A ce propos, plusieurs projets sont déjà élaborés et déposés auprès des SFD et d'autres sont en phase de saisie. Cependant, la mise en place des CLEC n'est entamée que par très peu d'ONG, compte tenu de la lenteur du processus et de la complexité du choix des organes. La mise à disposition de l'appui institutionnel a été discutée. Il a été retenu de virer les fonds y afférents dans le compte de chaque ONG qui devra, en retour, justifier de l'utilisation. Par ailleurs, les ONG ont déploré la modicité de leur rémunération fixée à 5% des financements alloués aux groupes cibles qu'elles accompagnent, en comparaison avec ce que d'autres programmes / projets offrent à leurs partenaires d'exécution.

4.31 Au terme de ladite réunion, des recommandations ont été formulées portant sur la diligence à accorder à la mise en place de l'appui institutionnel, la mise en place des Caisses Locales d'Epargne et de Crédit (CLEC) pour faciliter la prise en charge des activités génératrices de revenus de la catégorie I, la transmission aux unités régionales de gestion du projet du calendrier mensuel détaillé des activités de chaque structure pour faciliter la supervision et le suivi de l'exécution de sa mission, la communication au projet de la composition de l'équipe chargée de la mise en œuvre des activités de terrain, conformément aux ressources humaines proposées dans l'offre technique présentée par l'ONG lors du recrutement, le renforcement des équipes de terrain des ONG ANMFR et CONACAP pour être à jour par rapport au planning d'activités arrêté.

4.32 Le DAO relatif au recrutement des bureaux d'études chargés du renforcement des capacités des partenaires d'exécution a été approuvé le 24 septembre 2002 et la consultation lancée dans le courant du même mois. L'ouverture des offres, prévue le 29 octobre 2002, a été effectuée le 5 novembre 2002 par la commission de dépouillement, en raison d'un envoi par DHL non parvenu à cette date au Projet, pour des raisons de localisation du siège du BGP, selon le bureau de DHL Dakar que nous avons interpellé à ce sujet. Pour la présente consultation, deux zones centres sont constituées, suivant deux listes restreintes distinctes, la première zone regroupe les participants des régions de Dakar, Thiès et Diourbel et la deuxième zone, les participants provenant des régions de Tambacounda et Kolda. Chaque liste restreinte comporte sept (7) bureaux d'études (5 internationaux et 2 nationaux) soit au total 14 bureaux d'études consultés. Seulement, deux plis nous ont été retournés pour changement d'adresse et deux autres bureaux d'études ont écrit pour s'excuser de ne pouvoir soumissionner. Ainsi, sur les dix restants, seuls cinq bureaux d'études ont soumissionné mais les autres ont bien reçu la demande de proposition, l'accusé de réception faisant foi. La mission de supervision de la Banque de novembre 2002 avait examiné le dossier et avait demandé la poursuite de la procédure d'analyse. Les propositions techniques et financières ont été analysées et la commission nationale de dépouillement a adjugé chaque marché à deux bureaux d'études chargés d'assurer les formations des partenaires du projet. Les dossiers ont été transmis en date du 11 mars 2003 à la Banque, pour avis et une copie a été soumise à la mission de supervision, pour examen.

4.33 Pour les services de spécialistes, sur les 7 prestations prévues, 3 ont été réalisées respectivement par REMIX, MS Associés et Max Consulting Group (diagnostic et sélection des SFD, conception des systèmes de crédit adaptés aux pauvres, sélection des ONG) et les 4 autres (gestion financière et comptable des SFD, procédures et gestion financière des SFD, suivi/évaluation périodique, gestion de micro-projets) doivent être exécutées en 2003 et 2004.

Fonds de crédit

4.34 Les activités de crédit vont démarrer au courant du mois de Mars 2003. Conformément à l'accord de prêt, le Gouvernement avait mobilisé au titre de l'année 2001, un montant de 392 674 045 FCFA destinés au fonds de crédit et versés depuis septembre 2001 dans le compte du projet ouvert à la composante Ces fonds ont généré des intérêts d'un montant de 12.290.000 F CFA.

4.35 Le montant total de ces fonds de la contrepartie (404.929.312 F CFA), mis à la disposition des SFD, à hauteur de 363 900 000 FCFA au 3 mars 2003, pour démarrer le financement des projets et AGR initiés par les bénéficiaires du PLCP. Mais ces fonds n'ont pas permis de satisfaire les demandes de décaissement sur quatre mois formulées par les SFD retenues. L'état des décaissements prévus et des requêtes formulées par les 9 SFD est joint en annexe 5. Trois SFD n'ont pas encore reçu de fonds de crédit. L'une d'entre elles, le RECEC, sera financée sur les fonds de contrepartie. Quant aux deux autres, l'ACEP et le CMS, compte tenu du changement d'adresse de la Banque, leurs demandes de décaissement n'ont été envoyées que le 11 mars 2003. Le règlement diligent de ces requêtes est vivement attendu afin de leur permettre de financer rapidement les requêtes émanant des bénéficiaires.

- la priorité à accorder, dans le financement, aux projets soumis par le milieu rural, conformément au ratio de pauvreté estimé à 80% dans cette zone et aux investissements qui y sont attendus par le Projet.

Suite au travail préalable réalisé au courant du premier trimestre, les ONG ont élaboré 1.260 requêtes pour un montant total de 927.085.000 FCFA soumises aux SFD pour financement. Ces dossiers sont en instruction et le démarrage des financements est arrêté au 07 avril 2003.

Composante III : Infrastructures, Equipements et Hydraulique

4.41 Le projet financera, au titre de cette composante, des activités qui contribueront à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et les conditions de travail des groupes cibles. Les activités prévues sont réparties en trois sous-composantes : (i) Infrastructures et équipements socio-communautaires ; (ii) Hydraulique villageoise ; (iii) Cases foyers et garderies socio-éducatives.

Sous-composantes Infrastructures et équipements socio-communautaires / Cases foyers et garderies socio-éducatives

Etudes et supervision

4.42 Le bureau MDT Architecture a été recruté par l'AGETIP pour réaliser les études d'orientations relatives aux infrastructures à construire. Cette étude a permis, d'une part de faire l'état des lieux pour inventorier, dans les zones ciblées par le Projet, les infrastructures similaires déjà réalisées dans d'autres cadres (PAGPF, PDRH, Projet Santé Familiale, etc.) pour tirer toutes les leçons des expériences antérieures afin de consolider les acquis positifs. L'étude a d'autre part permis d'élaborer :

- l'ensemble des plans architecturaux et techniques relatifs aux infrastructures,
- les devis quantitatifs et estimatifs des travaux,
- le dossier d'appel d'offres.

4.43 Au cours de la mission de supervision du mois de novembre 2002, l'ensemble du dossier avait été présenté et discuté. Les observations formulées par la mission ont par la suite été intégrées. C'est ainsi que, au plan architectural :

- ❖ Le problème de l'accès à la case de santé par la salle polyvalente a été réglé par l'aménagement d'un mur de clôture qui délimite la case de santé, la suppression des marches entre celles-ci et la salle polyvalente laissant ainsi un dénivelé d'environ 0,6 mètre où une haie vive sera aménagée avec un portillon. Au niveau de la case foyer et de la case des tout petits, les entrées donnant sur la salle polyvalente ne seront en service qu'en cas de stricte nécessité, à défaut elles resteront fermées et les accès se feront par les entrées extérieures qui seront du reste bien indiquées par des panneaux appropriés. Toutes les opportunités qu'offriront les configurations spécifiques aux terrains d'accueil des infrastructures seront aussi mises à profit au moment des implantations pour faciliter la différenciation des accès.
- ❖ Pour les nuisances sonores que pourraient induire la simultanéité des activités dans les complexes, les architectes ont noté que la conception du complexe intègre cette dimension, puisque la salle polyvalente constitue un espace tampon entre les différents modules. Seules une bonne organisation et une planification rationnelle des différentes activités permettront d'éviter ces nuisances, l'aménagement de murs de cloisons entre les différents modules serait un investissement supplémentaire qui, non seulement, nuirait au caractère intégré du complexe, mais ne pourrait remédier aux désagréments sonores qu'occasionnerait une mauvaise gestion des activités.

- ❖ Au niveau de la case des tout petits, le nombre de toilettes pour les enfants a été porté à deux (2), comme recommandé.
- ❖ La différenciation des toilettes Hommes et Femmes se fera sur l'ensemble des modules par des enseignes appropriées.
- ❖ En plus des prototypes des différents modules qui ont été présentés à la mission de novembre, le Projet avait demandé à l'AGETIP, de faire faire deux autres prototypes de chaque module dans une perspective de réduction des coûts mais aussi d'appropriation de la taille des modules au contexte d'accueil (village centre, chef lieu de communauté rurale, commune, etc.).

4.44 Sur le second prototype, la dimension de la salle polyvalente est passée de 128 m² à 90 m²; le magasin de la case foyer a été supprimé d'où une réduction de sa surface bâtie; au niveau de la case de santé, la salle de consultation a été supprimée pour être fusionnée avec la salle des soins; la salle de repos ainsi que le magasin ont été supprimés. L'ensemble de ces modifications ont été opérées de sorte à ne pas nuire au caractère fonctionnel des différents modules.

4.45 Ce souci de fonctionnalité explique le fait qu'il n'y ait pas eu de modifications au niveau de la case des tout petits, pour veiller au respect des normes, ni sur les dimensions des ateliers thématiques des cases foyers qui justifient toute leur raison d'être. Par contre d'autres postes ont été révisés notamment la suppression des vitrages intérieures; la limitation du carrelages aux seules salles d'eau et à la salle polyvalente.

4.46 Ces modifications ont permis de réduire les coûts estimatifs qui passent de 132 317 295 F CFA pour les trois modules du Prototype 1 à 99 692 469 F CFA pour le second, soit une réduction de l'ordre de 25%.

4.47 Un troisième prototype a aussi été envisagé, avec une salle polyvalente qui passe à 60 m² et un atelier thématique en moins pour la case foyer; les dimensions et le nombre de pièces des autres modules ne pouvant, pour des raisons de fonctionnalité, être revus à la baisse. Ce prototype ne confère malheureusement aucun avantage substantiel puisque les réductions de coût ne dépassent pas 4% par rapport au prototype 2; malgré la forte compression de l'espace polyvalent à la limite exigüe avec 60 m².

4.48 Au regard de toutes ces observations, le Projet avait aussi demandé au bureau d'architecture MDT de proposer tout de même une variante, en toiture légère, du Prototype 2 du complexe qui sera de 84.295.769 F CFA, décomposé comme suit :

CASE FOYER - SALLE POLYVALENTE	30 673 180
CASE DE SANTE	13 893 235
CASE DES TOUT-PETITS	21 690 704
ATELIERS AGRO-ALIMENTAIRE - TEINTURE	5 699 234
BLOCS SANITAIRES	2 322 186
FOSSE SEPTIQUE	1 211 450
MUR DE CLOTURE 55x70	8 805 780
TOTAL GENERAL	84 295 769

- 4.49 Pour chaque module, un dossier individuel a été élaboré comportant
- Le Plan (plan, coupe, façade);
 - Les devis estimatif et quantitatif;
- de sorte à pouvoir les implanter à la carte selon les besoins spécifique de chaque communauté.

4.50 Les différents plans de regroupement des modules respectifs (combinaison de 3 modules ou 2) ainsi que les devis y afférents ont aussi été élaborés, pour prendre en compte les convergences de besoins au niveau d'une même localité.

4.51 Au regard du budget prévu dans le cadre de la convention signée avec l'AGETIP, pour ces infrastructures (1 257 500 000 f CFA); mais aussi des devis estimatifs des travaux pour l'option toiture légères du Prototype 2 qui présente les meilleurs avantages comparatifs, le Projet serait en mesure d'aménager :

- 15 cases foyers très fonctionnels qui seront de véritables incubateurs économiques à travers leurs cinq ateliers thématiques et leur espace polyvalent, leurs centres d'accueil qui constituent un besoin récurrent en zone rurale, la boutique qui peut aussi faire office de banque céréalière, etc. ;
- 15 cases de santé aux normes du Ministère de la santé mais équipées en plus d'espace de récupération nutritionnelle qui constitue à la fois une innovation majeure et une amorce de solution à la malnutrition des jeunes enfants.
- 15 caisses populaires d'Épargne et de crédit (CAPEC) sur les 20 prévus dans le rapport d'évaluation mais qui vont bénéficier de toute l'infrastructure de la case foyer qui les abrite (bureau, espace polyvalent pour les rencontres et les formations etc.)
- 15 cases de tout petits répondant aux normes en terme d'espace, de sécurité et comportant chacune l'intégralité des trois sections requises en lieu et place des 30 garderies qui étaient envisagées dans le rapport d'évaluation.
- A travers les cases foyers, ce sont donc au total 75 ateliers thématiques qui seront ainsi aménagés et équipés en fonction des divers profils d'activités à mener, dont 30 spécialisés dans les activités de transformation agro alimentaire, de teinture etc.
- En fonction de la convergence des besoins, les modules peuvent être regroupés en complexe multifonctionnel.

4.52 En ce qui concerne la recommandation afférente au respect des normes en vigueur pour les cases de santé et les cases des tout-petits, l'AGETIP, mais aussi le Bureau d'architecture MDT travaillent avec le Ministère de la santé et le Ministère chargé de la Petite Enfance et de la case des tout-petits. Il y a lieu de noter que la Directrice du Projet a également rencontré le Ministre délégué chargé de la Petite Enfance, pour échanger sur leurs stratégies respectives dans ce domaine et impulser, dans la mesure du possible, une harmonisation des deux approches, s'il y a lieu. Ainsi, il a été tenu compte des normes édictées dans la conception de ces infrastructures. Le choix des sites d'implantation des cases de santé respecte bien la carte sanitaire du pays et, au niveau de chaque région, le Médecin Chef siège dans le Comité Régional de Pilotage du Projet.

4.53 L'ensemble du dossier relatif aux plans architecturaux a été soumis à la mission de supervision qui l'a examiné et approuvé. La mission recommande le lancement par l'AGETIP de l'appel d'offres des travaux de construction y afférents. Sui

Construction / Réhabilitation

4.54 Suite à l'approbation du programme architectural par la mission de supervision, l'AGETIP, délégataire de la maîtrise d'ouvrage, a prévu le lancement de l'appel d'offres relatif au recrutement des entreprises locales chargées de l'exécution des travaux afférents aux infrastructures socio communautaires le 31 mars 2003. La procédure de sélection prendra 45 jours.

Equipements, mobilier et fournitures

4.55 Un appel d'offres international a été lancé le 16 décembre 2002, en vue de l'acquisition des équipements d'allègement (broyeurs, batteuses, décortiqueuses, charrettes etc.), suite à l'approbation du D.A.O par la Banque. L'ouverture des offres a eu lieu comme convenu le 17 février 2003 et le dossier d'évaluation des offres a été soumis à la mission pour avis.

4.56 Les équipements et mobiliers destinés aux infrastructures socio-communautaires (cases foyers, garderies, cases de santé etc.) seront spécifiés après le démarrage des travaux de construction et tiendra compte des besoins spécifiques à chaque communauté bénéficiaire. Le processus d'acquisition pourrait démarrer dès le mois de mai.

Services de spécialistes

4.57 Dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée signée avec l'AGETIP le 20 août 2001, 63 375 500 F CFA sont réservés aux études et 66 543 750 F CFA pour la rémunération du Maître d'ouvrage délégué. Les études techniques et architecturales afférentes aux infrastructures socio communautaires ont été exécutées dans le cadre de cette convention.

Formation

4.58 Les formations afférentes à la gestion communautaire, à l'entretien et la maintenance des équipements post-récolte dont la procédure d'acquisition est en cours, pour contribuer au renforcement des capacités organisationnelles et managériales des bénéficiaires et assurer la pérennisation des investissements, ont déjà été planifiées pour être exécutées avant l'installation des équipements envisagée au mois de mai 2003, les formations relatives aux infrastructures sont planifiées, dans le courant du même mois et la mise en place des comités de gestion prévue concomitamment.

Sous composante Hydraulique villageoise

4.59 Les réaménagements apportés à la sous composante « hydraulique villageoise » durant les négociations avec le FND qui en est le bailleur ont été communiqués à la Banque.

Etudes et supervision

4.60 Un Groupement de Bureaux d'études Nordique et Sénégalais a été recruté après approbation du contrat en date du 20 Août 2002, pour un montant HT/HD de 388 349 366 F CFA. Ce Groupement est chargé de la Maîtrise d'œuvre du volet hydraulique / assainissement et va réaliser toutes les études y afférentes.

4.61 Dans le cadre dudit contrat, des études techniques complémentaires préalables à la réalisation des cahiers de charges des travaux et équipements mais aussi à la formulation des programmes d'accompagnement ont déjà été réalisées auprès de 140 des 600 Communautés de base ciblées par le Projet.

4.62 L'ensemble des dossiers d'appel d'offres relatifs aux ouvrages hydrauliques (puits et réseaux), aux ouvrages d'assainissement, aux pompes manuelles et aux électropompes thermiques et solaires a été ficelé et déjà soumis au FND pour avis. Concernant les travaux hydrauliques, les trois DAO afférents respectivement aux puits, réseaux et latrines ont été approuvés par le FND en date du 21 mars 2003. Les invitations à soumissionner seront envoyées aux entreprises retenues sur la liste restreinte le 24 mars 2003. L'ouverture des plis est envisagée pour le 24 avril 2003.

4.63 La formulation du programme d'accompagnement des infrastructures et équipements

hydrauliques est déjà bouclée. Ce programme visant un renforcement des capacités des bénéficiaires pour leur faciliter une bonne appropriation des investissements touche notamment l'organisation des comités de gestion; les systèmes de gestion appropriés des infrastructures et équipements selon leurs typologies et le contexte socio-économique ; le système de tarification de l'eau, le système de maintenance opérationnelle approprié pour chaque catégorie d'équipements ; la définition de thèmes de formation en maintenance, gestion, hygiène / assainissement.

Construction / Réhabilitation

4.64 Le FND a déjà donné un Avis favorable sur la liste restreinte d'Entreprises hydrauliques qui avaient déjà été sélectionnées au terme de la procédure de pré qualification. Les travaux envisagés comportent 165 ouvrages de captage (type puits), 85 ouvrages de stockage et distribution (réservoirs et bornes-fontaines), 165 ouvrages d'assainissement (type latrines) et démarreront au mois de juin après le recrutement définitif des prestataires.

Equipements, Mobilier et Fournitures

4.65 Conformément aux dispositions de l'Accord de Prêt avec le FND, l'ensemble des équipements d'exhaure (électropompes thermiques, pompes solaires, pompes manuelles, pièces de rechange et outillages pour la maintenance), devaient être acquis auprès de fournisseurs nordiques. Une dérogation du Fonds nordique permet dorénavant d'envisager l'acquisition des Pompes manuelles par appel d'offres international ouvert, compte tenu du fait que l'offre des seuls pays nordiques était trop restrictive pour ce genre d'équipement et ne permettait pas d'assurer une bonne concurrence.

Formation

4.66 Les formations envisagées, au titre de cette sous composante, notamment en maintenance, en gestion des infrastructures et équipements, en hygiène et assainissement et des activités qui accompagneront les points d'eau en l'occurrence, le maraîchage, l'arboriculture, ont déjà été bien sériées dans le cadre de la formulation du programme d'accompagnement. Ce programme a fait l'objet d'un rapport écrit, déjà finalisé et soumis au Projet par le Groupement COWI/AISB. Ces formations destinées aux membres des comités de gestion seront exécutées par des consultants et pourraient être envisagées à partir du mois d'août 2003. Les membres des comités de gestion seront choisis selon des critères à définir.

Composante IV : Gestion du projet

Construction / Réhabilitation

4.67 Conformément aux dispositions de l'accord de prêt, le Gouvernement a mis à la disposition du BGP et de l'URG de Diourbel dans le courant du second semestre 2000 des locaux adéquats pour servir de bureaux, la coordination régionale de Dakar occupant les mêmes locaux que le BGP. L'URG de Thiès bénéficie également d'un bâtiment conventionné. En ce qui concerne les URG de Kolda et Tambacounda, en raison de la non disponibilité de bâtiments conventionnés, la contrepartie supporte à ce jour des charges locatives.

4.68 La réhabilitation des locaux du BGP et des URG a été réalisée dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée de l'AGETIP. Toutes les installations électriques, téléphoniques et en eau ont été réalisées pour le BGP et les URG.

4.69 La consultation relative à l'installation du réseau informatique entamée en avril 2002 a été bouclée avec la signature du contrat avec ATI en date du 12 septembre 2002. Les travaux d'installation sont achevés ; la mise à niveau du personnel au nouvel environnement a été

planifié ; les cours ont démarré depuis le 10 mars 2003.

Equipement, Mobilier et fournitures

4.70 Conformément au rapport d'évaluation, l'acquisition des équipements a été faite auprès de IAPSO. Cette procédure intéressante en termes d'économies réalisées a été cependant très longue. En effet, le processus d'acquisition a débuté le 05 novembre 2000, le matériel informatique et le matériel roulant ont été réceptionnés par le Projet au mois de mars 2002 et le matériel de reprographie et de froid en juin 2002.

4.71 La procédure d'acquisition et d'installation du mobilier du BGP et des URG, débutée le 7 novembre 2001, a été finalisée en date du 30 septembre 2002, avec l'installation de tout le mobilier commandé.

Services de spécialistes

4.72 Suite à l'avis de présélection entamé en janvier 2001 pour le recrutement d'un cabinet en vue de l'élaboration du manuel des opérations et procédures administratives et financières du projet, une consultation restreinte à l'échelon national a abouti à la signature d'un contrat le 20 novembre 2001 avec le Cabinet BERGES. En définitive, la version finale du manuel a été transmise au Projet le 7 septembre 2002, suite à l'atelier national de validation de ce document et a été soumise, à la même date, à la Banque pour avis. En réponse, la Banque l'a approuvé par fax en date du 21 novembre 2002.

4.73 De juin à septembre 2000, faisant suite au processus de recrutement, l'essentiel du personnel du BGP et des URG a pris fonction. Suite à la démission de l'assistant en développement à la base en poste à l'URG de Diourbel et à la vacance du poste à partir du 1^{er} juillet 2002, son remplacement a été effectué en prenant le suivant sur la liste des candidats lors du recrutement. En raison des exigences liées à la mise en détachement du remplaçant, sa prise de service a été effective le 1^{er} novembre 2002.

4.74 Le recrutement d'un spécialiste en passation des marchés : La procédure débutée le 24 janvier 2001 a abouti le 1^{er} avril 2002 avec la signature du contrat, en raison des différentes observations formulées par la Banque sur la procédure de recrutement. Le plan global de passation des marchés a été élaboré dès le mois de juin 2002 et un programme d'activités trimestriel, approuvé par le Projet, devait être réalisé pendant la période de juin à août 2002. Seulement, en raison de difficultés constatées dans la mise en œuvre de la mission, relatives aux absences répétées du consultant aux jours convenus, à la non prise en main effective pour certaines tâches, conformément au tableau d'évaluation du planning d'activités arrêté de commun accord, une réunion de clarification a été tenue en date du 8 octobre 2002 avec ce dernier pour apprécier la charge de travail effective et fixer la rémunération conséquente. En définitive, de commun accord, il a été arrêté de mettre un terme au contrat et le coût des prestations effectives a été payé au consultant. Par ailleurs, le reliquat du contrat, initialement autorisé par la BAD, pour des services dans ce domaine, sera utilisé à la carte selon les besoins ponctuels identifiés par le Projet.

4.75 En raison de l'exigence de respect des normes de comptabilisation du SYSCOA et, parallèlement, de la production des états de suivi budgétaire exigés par la Banque, les investigations menées par le Projet ont permis d'identifier des produits aptes à accomplir ces exigences. L'acquisition d'un tel système d'information comptable et financier a été approuvée par la Banque par fax en date du 4 décembre 2002 et sera financée par les rubriques « Imprévus » et « Hausse des prix » de la Composante IV « Gestion du Projet ». La consultation a été lancée le 26 novembre 2002 et l'ouverture des plis a été effectuée le 14 janvier 2003. En raison des difficultés liées à la tenue des réunions de la commission d'évaluation, pour

indisponibilité, le processus de sélection a enregistré un certain retard. Le recrutement devrait toutefois être bouclée dans le courant du mois de mars 2003.

Fonctionnement

4.76 Les 8 secrétaires et 8 chauffeurs ont été recrutés. Pour la surveillance des locaux du BGP et des URG, la Banque, par fax en date du 14 décembre 2001, a donné son avis de non-objection pour le recrutement d'une société de gardiennage et autorisé le projet à prélever sur la rubrique «imprévus» le budget requis au financement de cette activité. La procédure de recrutement initiée dès décembre 2001 a été finalisée le 1^{er} août 2002, date de prise de service effective de la Société ADSAT.

4.77 Suite à la procédure de recrutement de la société chargée du nettoyage des locaux du BGP et des URG, la société Kolere Distribution a pris service en Décembre 2001.

4.78 Les acquisitions de fournitures et de carburant se déroulent sur consultations restreintes suivant la base de données des fournisseurs disponible au Projet.

V. RAPPORTS TRIMESTRIELS ET RAPPORTS D'AUDIT DES COMPTES

Rapports trimestriels d'activités

5.1 Le projet a élaboré neuf rapports d'avancement couvrant respectivement les périodes suivantes : septembre – décembre 2000, janvier – mars 2001, avril – juin 2001, juillet – septembre 2001, octobre – décembre 2001, janvier – mars 2002, avril – juin 2002, juillet – septembre 2002 et octobre – décembre 2002. Il faut également noter que deux rapports annuels dont le premier a couvert exceptionnellement la période de septembre 2000 – décembre 2001 ont été produits. Il a été convenu avec les partenaires d'exécution de produire des activités trimestrielles à fournir au BGP.

Audit des comptes

5.2 Le processus de recrutement d'un cabinet d'audit pour les exercices 2001 et 2002 entamé en mai 2002 a été bouclé, suite à l'approbation du dossier par la Banque par fax en date du 21 novembre 2002. En définitive, le marché a été approuvé par la CNCA en date du 24 décembre 2002 et la mission d'audit relative à l'exercice 2001 a démarré le 3 février 2003. Le rapport provisoire y relatif a été soumis au Projet le 12 mars 2003 pour observations. Une copie a été soumise à la mission de supervision. L'audit des comptes de l'exercice 2002 débutera à la fin du mois d'avril 2003. Le Projet devra lancer le processus d'acquisition du cabinet chargé d'auditer les comptes des exercices 2003 et 2004 au courant du dernier trimestre 2003.

Coordination du Projet

5.3 Une réunion bilan a été tenue en janvier 2002 pour procéder au bilan des activités de l'année 2001 par les URG et composantes et identifier les contraintes et solutions. Suivant une périodicité semestrielle, des réunions de coordination élargies ont été retenues. La première a été tenue en fin juillet 2002 à Thiès. Les réunions sectorielles hebdomadaires se poursuivent pour évaluer l'avancement des activités. Une autre réunion de coordination devra se tenir dans le courant du mois de mars 2003 pour s'assurer de l'état d'avancement des activités et identifier les contraintes liées à la mise en œuvre, suite au lancement des activités de terrain.

5.4 En effet, le Projet a organisé du 16 au 24 janvier 2003, une mission de lancement des activités de terrain confiées aux partenaires d'exécution au niveau des communautés de base dans les régions de

Diourbel, Kolda, Tambacounda, Dakar et Thiès. Cette mission fait suite au recrutement des ONG en charge de l'encadrement technique des populations dans le cadre de la microfinance, à la sélection du Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) en alphabétisation et du bureau d'études chargé de la sensibilisation et de la communication et devrait permettre au Projet d'introduire ces partenaires d'exécution et, également, les partenaires institutionnels auprès des bénéficiaires et d'informer ces derniers sur le démarrage effectif des activités et les modalités d'intervention retenues. Ce lancement comportait deux étapes : une visite de terrain et une réunion de synthèse avec l'ensemble des partenaires du Projet et les représentants des communautés de base ciblées. Madame le Ministre du Développement Social a présidé le lancement des activités dans les régions de Dakar, Tambacounda et Thiès.

5.5 Le Projet a organisé, du 28 au 29 janvier 2003, en rapport avec le Comité Technique du DSRP, un atelier de mise en cohérence de ses objectifs avec ceux du DSRP. Cet atelier de restitution du DSRP et de mise en cohérence des objectifs a permis à l'équipe du Projet et à ses partenaires institutionnels et d'exécution de s'approprier de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, de prendre les dispositions pour l'opérationnalisation du DSRP et de cerner la matrice du Projet et les indicateurs devant être atteints en vue de contribuer effectivement à cette politique nationale. La Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS), la Cellule de Suivi du Programme de Lutte Contre la Pauvreté du Ministère de l'Economie et des Finances, la Cellule de Suivi Opérationnel des Programmes et Projets de Lutte Contre la Pauvreté du Ministère du Développement Social, étaient particulièrement représentés. Le constat est unanime par rapport à la cohérence des objectifs du Projet par rapport aux axes stratégiques du DSRP. La matrice initiale du Projet figurant dans le rapport d'évaluation précise clairement, à la lumière du DSRP, les objectifs stratégiques et les indicateurs objectivement vérifiables.

5.6 Le 10 Janvier 2003 s'est réuni à l'hôtel Novotel de Dakar, le Comité National de Pilotage (CNP) du Projet. Faisant suite au recrutement des principaux intervenants à la base, la réunion du CNP était l'occasion de partager avec cette instance et de faire approuver la stratégie élaborée et mise en œuvre dans chacune des composantes, d'informer sur les difficultés et les perspectives sur l'année 2003.

5.7 La remise des équipements, fournitures de bureau et carburant aux partenaires institutionnels ciblés par le rapport d'évaluation a été faite en ce qui concerne la DPS, les CERP, la CSOPLP, la DSDS et la DDC. Ces affectations faciliteront leur implication dans les activités planifiées par le Projet.

5.8 Dans le cadre de la mission de supervision, une réunion s'est tenue le 7 mars 2003 à la Direction de la Dette et de l'Investissement, pour discuter des difficultés liées à la mobilisation de la contribution du Gouvernement à l'exécution des activités du Projet.

- La lourdeur et la lenteur des procédures de liquidation des dépenses par bon d'engagement seraient en partie imputables au nouveau dispositif mis en place pour le suivi diligent des dossiers, suivant la nouvelle nomenclature de l'UEMOA. Ces contraintes devraient être surmontées avec l'acquisition prévue d'outil informatique adapté. Le Directeur de la DDI souhaite que tout retard lui soit, dorénavant, signalé.
- A ce propos, toutes les demandes de paiement, en souffrance, devraient trouver un dénouement heureux dans la semaine du 10 au 15 mars. En cas de difficultés sur ces règlements, le Projet devra informer la DDI.
- Le Projet devra soumettre un projet d'arrêté rectificatif pour que les dépenses liées à la formation et au gardiennage, précédemment soumis, pour règlement par bon d'engagement soient payées par chèque ; Une copie de cette demande, adressée au Ministre de l'Economie et des Finances, devra être transmise à la DDI, pour information.
- Le Projet devra également adresser au Ministre de l'Economie et des Finances, avec ampliation à la DCEF, pour bénéficier d'un report sur l'exercice 2003, des 100 millions de FCFA relatifs au fonds de crédit précédemment autorisés sur l'exercice 2000 par arrêté n° 2369 en date du 20 avril 2001.

5.9 Une réunion de travail s'est tenue avec l'AGETIP en date du 11 mars 2003. La mission de supervision a invité le Projet à lui communiquer la liste des sites d'accueil et le calendrier de mise en

œuvre, suite à l'approbation des études architecturales par la Banque. Sur les observations du Ministère chargé de la Petite Enfance et de la Case des tout-petits, l'AGETIP a souligné la nécessité d'étudier, en rapport avec le bureau MDT Architecture, les possibilités de revoir les plans de toiture. Quant à la révision du contrat du bureau MDT Architecture, pour la prise en compte du supplément de prestations liées aux observations formulées, la mission recommande de soumettre à la Banque pour avis un projet d'avenant dont le montant ne saurait excéder 15% du coût du contrat initial. Relativement à l'acquisition des maquettes sur les prototypes retenus, la mission demande de ne pas l'intégrer dans l'avenant mais de lancer une autre consultation.

5.10 La mission de supervision a été reçue le 11 mars 2003 par le Ministre du Développement Social. Faisant suite aux rencontres avec la Direction de la Dette et de l'Investissement et avec la SAFEFOD, l'occasion était donnée de discuter des problèmes constatés et d'enrichir la réflexion pour faciliter la mise en œuvre des activités du Projet. A ce propos, Madame le Ministre a souligné la bonne disposition du Ministère de l'Economie et des Finances, et particulièrement de la Direction de la Dette et de l'Investissement, pour faciliter la mobilisation des ressources de la contrepartie. Madame le Ministre a conforté la position du Projet dans le choix des manuels pour lequel la proposition de la DAEB doit être prépondérante, compte tenu de la mission qui lui est confiée dans la définition et dans le suivi-évaluation de la politique nationale en matière d'alphabétisation. Dès lors, il a été demandé au Projet de poursuivre la réflexion avec le MOD en tenant compte de la nécessité d'assurer l'harmonisation des approches, quelle que soit la zone géographique, telle que préconisée par la DAEB, aucune variante linguistique ne devant être distinguée dans le choix des manuels. Chaque manuel devra être élaboré suivant la variante prédominante retenue par les services techniques compétents. Seulement, dans le cadre de la mise en œuvre, les opérateurs tiendront compte des réalités, à l'instar des autres programmes en cours. Par ailleurs, la revue à mi-parcours a été discutée et les termes de référence seront soumis à la Banque, dès le mois d'avril 2003. Pour faciliter l'implication des services techniques du Département, la réaffectation de l'appui institutionnel en matériel roulant et informatique et leur capacitation ont été réitérés par Madame le Ministre du Développement Social. La prise en compte de la région de Ziguinchor dans le schéma du Projet a été discutée. La mission a montré qu'en raison du dispositif et des modalités d'exécution, il est essentiel que toute activité supplémentaire puisse trouver un financement dans le cadre du budget initialement retenu. Dès lors, le Projet devant être bouclé, sauf prorogation, au 31 décembre 2004, le Gouvernement devrait soumettre à la Banque, lors de la revue à mi-parcours, des propositions qui pourront être étudiées de commun accord.

VI. ETAT DES ACQUISITIONS ET DES DECAISSEMENTS

Acquisition des biens et services

6.1 Le plan global de passation de tous les marchés donnant les informations précises sur les acquisitions réalisées, celles en cours et en vue, est résumé dans le tableau en annexe 5.

6.2 Les dossiers d'appel d'offres finalisés se présentent comme suit :

i) ***Recrutement des ONG partenaires pour le volet microfinance :***

Suite à la soumission de listes restreintes de 7 à 8 ONG par région et aux observations de la Banque relatives à la notation de la formation et à l'expérience, le dossier de consultation a été approuvé le 15 février 2002. Le processus de recrutement des ONG est à son terme, avec l'avis de non-objection de la Banque. Le Projet de protocole d'accord à passer avec les ONG a été l'objet d'un fax de la Banque en date du 24 septembre 2002. La version définitive du protocole d'accord a été soumise à la banque le 29 octobre 2002 pour avis. Ce Projet de protocole d'accord a été examiné par la dernière mission de supervision de la BAD et l'avis de la Banque a été transmis au Projet par fax daté du 03 décembre 2002. Une copie des protocoles signés a été transmise en date du 13 mars 2003.

ii) ***Audit des comptes pour les exercices 2001 et 2002 :***

La procédure entamée en date du 26 avril 2002 par l'envoi du dossier d'appel d'offres,

des termes de référence et de la liste restreinte est à son terme, avec l'adjudication provisoire du marché prononcée en date du 4 octobre 2002 par la commission nationale de dépouillement. Le dossier a été soumis à la BAD en date du 21 octobre 2002 pour avis. L'avis de non objection de la Banque est en date du 21 novembre 2002. Le contrat a été approuvé par la CNCA en date du 24 décembre 2002. Le contrat signé est en instance de transmission pour la Banque.

- iii) **Recrutement d'un bureau d'études spécialisé en communication :**
Suite au processus de recrutement approuvé par la Banque, la convention de maîtrise d'ouvrage délégué entre le Projet et le Bureau d'études en communication, OFBD, a été élaborée et soumise à la banque en date du 18 octobre 2002 pour avis. La Banque l'a approuvé par fax en date du 3 décembre 2002 et le contrat a été signé le 30 décembre 2002.

6.3 Les dossiers d'appel d'offres examinés par la mission de supervision et soumis à la Banque pour avis se présentent comme suit :

- iv) **Acquisition de mobilier de bureau, coffres et documents de gestion pour les CLEC :**
Les dossiers d'appel d'offres, termes de référence et listes restreintes ont été transmis en date du 22 août 2002 à la Banque pour avis. Les trois dossiers ont été examinés par la dernière mission de supervision. L'avis final de la Banque approuvant le dossier de consultation a été transmis en date du 21 novembre 2002 et le dossier a été envoyé aux fournisseurs retenus sur les listes restreintes. Les propositions des soumissionnaires reçues le 27 décembre 2002 ont été analysées et la commission de dépouillement a adjugé provisoirement les marchés aux fournisseurs les mieux disants. Les dossiers ont été présentés à la mission de supervision et envoyés à la Banque en date du 19 mars 2003. L'avis final de la Banque sera transmis dès le retour de la mission.
- v) **Bureaux d'études pour le renforcement des capacités des partenaires d'exécution :**
Le dossier d'appel d'offres élaboré en février 2002 et soumis à la Banque a été approuvé en date du 26 août 2002. La consultation a été lancée le 4 septembre 2002. L'ouverture des plis a été effectuée le 5 novembre 2002. La commission de dépouillement, en date du a procédé à l'adjudication provisoire du marché. Le dossier a été présenté à la mission de supervision et transmis à la Banque en date du 13 mars 2003. L'avis final sera envoyé, dès le retour de la mission.
- vi) **Fourniture d'équipements socio-communautaires :**
Le dossier d'appel d'offres élaboré à cet effet, dans le cadre de la composante Infrastructures, Equipements et Hydraulique, a été soumis à la Banque en date du 30 août 2002. Il a été examiné par la dernière mission de supervision et l'avis final de la Banque est daté du 3 décembre 2002. L'avis d'appel d'offres international a été lancé le 16 décembre 2002 et le processus de sélection a été bouclé le 7 mars 2003 avec l'adjudication provisoire du marché. Le dossier a été présenté à la mission de supervision. L'avis final de la Banque sera transmis, dès le retour de la mission.

6.4 Les dossiers relatifs aux résultats d'appel d'offres et d'adjudication qui sont en cours se présentent comme suit :

- vii) **Acquisition du logiciel de gestion informatisée :**
La consultation a été lancée le 26 novembre 2002 et l'ouverture des plis a été effectuée le 14 janvier 2003. En raison des difficultés liées à la réunion de la commission d'évaluation, le processus de sélection a enregistré un certain retard. Le recrutement devrait toutefois être bouclée dans le courant du mois de mars 2003.

viii) *Approbation des plans architecturaux en vue de l'appel d'offres relatif au Génie civil par l'AGETIP:*

Suite aux observations formulées par la mission de supervision de Novembre 2002, les plans architecturaux ont été modifiés par le Cabinet MDT Architecture, en rapport avec l'AGETIP. Ces plans ont été examinés par la mission de supervision qui les a jugé acceptables et qui a autorisé le lancement par l'AGETIP de l'appel d'offres relatif au Génie Civil. Le fax de confirmation sera transmis, dès le retour de la mission.

6.5 Les marchés signés dans le cadre du projet sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Tableau des marchés signés

<u>Nom contractant</u>	<u>Objet</u>	<u>Date signature</u>	<u>Montants</u>	<u>Part FAD / FAT</u>	<u>Part Gouvernement</u>	<u>Niveau de réalisation</u>	<u>Etat d'exécution financière</u>
PNUD/IAPSO	Fourniture de matériel audiovisuel	14 mai 2001	245 601,35 DKK	245 601,35 DKK	0	100%	100%
PNUD/IAPSO	Fourniture de photocopieurs	14 mai 2001	17 248,34 USD	17 248,34 USD	0	100%	100%
PNUD/IAPSO	Fournitures de 10 véhicules Mitsubishi	24 avril 2001	23 291 758 Yen	23 291 758 Yen	0	100%	100%
PNUD/IAPSO	Fourniture de 20 motos	24 avril 2001	5 309 651 Yen	5 309 651 Yen	0	100%	100%
PNUD/IAPSO	Fourniture de matériel informatique	14 mai 2001	791 438,41 FRF	791 438,41 FRF	0	100%	100%
PNUD/IAPSO	Fourniture d'un véhicule 406	24 avril 2001	98 446,95 FF	98 446,95 FF	0	100%	100%
Socé SENE	Elaboration d'un plan d'exécution détaillé	avril 2001	4 350 000 FCFA	4 350 000 FCFA	0	100%	100%
AGETIP	Convention MOD Infrastructures	20 août 2001	1 397 418 750 FCFA	1 397 418 750 FCFA	0	30%	3%
Direction de la Prévision et de la Statistique	Convention de prestations de services	Août 2001	59 590 000 FCFA	59 590 000 FCFA	0	100%	20%
BERGES	Elaboration Manuel de procédures	20 nov. 2001	8 672 000 FCFA	8 672 000 FCFA	0	100%	100 %
MS Associés	Etude du milieu	28 janvier 2002	57 425 000 FCFA	57 425 000 FCFA	0	100%	100%
REMIX	Diagnostic des systèmes de financement décentralisé	14 mars 2002	10 930 500 FCFA	10 930 500 FCFA	0	100%	100%
MS Associés	Conception de systèmes de crédit adopté aux pauvres	14 mars 2002	7 655 000 FCFA	7 655 000 FCFA	0	100%	100%
Nord Sud Consult	Formation en approches genre et participative	25 janvier 2002	5 900 000 FCFA	5 962 000 FCFA	0	100%	100%
Baye Samb	Elaboration du plan global de formation	25 janvier 2002	2 340 000 FCFA	2 340 000 FCFA	0	100%	100%
Ndiamé DIENG	Spécialiste en passation des	1 ^{er} avril 2002	16 000 000 FCFA	16 000 000 FCFA	0	35%	35%

	marchés						
MS Associés	Diagnostic des caisses de base	14 mars 2002	4 500 000 FCFA	4 500 000 FCFA	0	100%	100%
Gamma Ingenieries	Etude sur les créneaux porteurs	1 ^{er} février 2002	3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA	0	100%	100%
OFFICE ONE	Mobilier pour le BGP et les URG	7 juin 2002	20 884 735 FCFA	20 884 735 FCFA	0	100%	100%
ATI	Réseau informatique	12 septembre 2002	2 578 900 FCFA	2 578 900 FCFA	0	100%	25%
ADSAT	Gardiennage des locaux	9 septembre 2002	43 124 218 FCFA	43 124 218 FCFA	0	100%	10%
Groupement COWI / AISB	Mise en œuvre du volet Hydraulique / Assainissement	20 août 2002	388 349 366 FCFA financés par le FND	0	0	30%	30%
SAFEFOD	Alphabétisation fonctionnelle	30 octobre 2002	1 023 356 250 FCFA	1 023 356 250 FCFA	0	10%	0%
CICE	Audit des comptes et états financiers des exercices 2001 et 2002	24 décembre 2002	23 740 000 FCFA	23 740 000 FCFA	0	20%	0%
POINT MICRO	Mise à niveau du personnel en informatique	28 décembre 2002	6 396 111 FCFA	6 396 111 FCFA	0	0%	0%
OFBD	Sensibilisation et communication	30 décembre 2002	296 257 500 FCFA	296 257 500 FCFA	0	30%	0%

Décaissement sur le prêt FAD et don FAT

6.6 Suivant la situation tenue dans les livres de la Banque, le montant des décaissements sur le prêt FAD est de 756 328 UC au 20 mars, soit un taux de décaissement de 8%. Un écart est constaté avec la situation tenue par le Projet qui mentionne des engagements d'un montant de 1 582 520 047 FCFA pour des décaissements de 1 356 868 UC soit un taux de 14% sur le prêt. L'état y afférent figure en annexe 7. Le montant total des engagements et décaissements, suivant le ledger de la Banque au 20 mars 2003 est réparti comme suit :

Situation des engagements et décaissements sur le prêt FAD

Catégories SAP	Catégories	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCFA	Montants engagés en UC	Montants décaissés en UC	% Décaissé
Sous total Services	Etudes/supervision Services spécialistes Formation	3 130 000	2 610 410 610	225 408,20	225 408,20	7%
Travaux	Construct/Réhabilit	1 720 000	1 434 474 840	11 184,42	11 184,42	1%
Biens	Eqpt/Mob/fournit	2 420 000	2 018 272 740	372 658,47	370 745,61	15%
Fonctionnement	Fonctionnement	980 000	817 317 060	148 989,94	148 989,94	15%
Fonds crédit	Fonds de crédit	1 750 000	1 459 494 750	0	0,00	0%
	Total	10 000 000	8 339 970 000	758 241,03	756 328,17	8%

* : Taux utilisé : 1 UC = 833,997 FCFA (taux MARS 2003)

6.7 Suivant la situation tenue dans les livres de la Banque, au 20 mars aucun décaissement n'a été fait sur le don. Seulement, sur l'état de suivi établi par le Projet, le montant des décaissements sur le don FAT est de 67 293 UC au 20 mars soit un taux de décaissement de 4%. Le tableau détaillé des engagements tenu par le Projet figure en annexe 7. Cet écart s'explique par la non transmission au Projet des montants effectivement amputés, à la suite des demandes de reconstitution des fonds. Les

montants alloués et décaissés en UC et en FCFA, suivant la Banque, sont indiqués dans le tableau qui suit.

Situation des engagements et décaissements sur le don FAT

<u>Catégories SAP</u>	<u>Catégories</u>	<u>Montants alloués</u>	<u>Montants alloués</u>	<u>Montants engagés</u>	<u>Montants décaissés</u>	<u>% Décaissé</u>
		<u>en UC</u>	<u>en FCFA</u>	<u>en UC</u>	<u>en UC</u>	
Services	Etudes/supervision	-				
	Services de spécialistes	600 000	500 398 200	0	0	0%
	Formation	1 090 000	909 056 730	0	0	0%
	Audit	60 000	50 039 820	0	0	0%
	Total	1 750 000	1 459 494 750	0	0	0%

* : Taux utilisé : 1 UC = 833,997 FCFA (taux MARS 2003)

Contrepartie nationale

6.8 Conformément à l'accord de prêt, le Gouvernement devrait mobiliser le 31 mars de chaque année, les fonds requis pour la contrepartie.

- Sur l'année 2000, en raison du démarrage non effectif des activités du Projet, les fonds n'ont pas été mobilisés. L'état a autorisé sur l'année 2001 un report de 100 millions du budget de l'année 2000 par arrêté ; Cependant, ces fonds ne sont pas encore mobilisés.
- 500 millions de FCFA avaient été alloués au Projet sur l'exercice 2001. En définitive, 462 674 045 FCFA ont été mobilisés dont 392 674 045 FCFA virés dans les comptes du Projet à titre de fonds de crédit et 70 000 000 FCFA au compte n° 440-01-1093 ouvert dans les livres du Payeur Général du Trésor. 68 774 452 FCFA ont été utilisés, à titre de fonctionnement, au cours de l'année 2001 et le reliquat de 1 225 548 FCFA reversés par chèque n° 0145766 du 31/12/2001.
- Pour l'année 2002, un retard non négligeable a été enregistré en raison de la modification des nomenclatures budgétaires en faveur de celles de l'UEMOA. Le premier avis de crédit du compte ouvert dans les livres du Trésor est en date du 18 juillet 2002 pour un montant de 64 000 000 FCFA. Les procédures de liquidation des dépenses sont très longues ; ce qui pose le problème de la mobilisation de ces ressources. Par décision datée du 27 septembre 2002, 365 millions représentant la contribution de l'Etat du Sénégal, doivent être virés dans le compte fonds de crédit ouvert à la composante Le virement n'est toujours pas effectif alors que l'échéance de 2003 est pour bientôt (31 Mars 2003).
- La notification du budget 2003 datée du 6 janvier 2003 a été faite pour un montant de 397 millions de FCFA dont 229 millions représentant la contribution du Gouvernement au fonds de crédit et le reliquat est attribué au fonctionnement et à la prise en charge des charges sociales et charges locatives des URG de Tambacounda et Kolda. Seulement, il mérite de noter l'impossibilité de mobiliser ces fonds, par défaut de vérification des dépenses de l'exercice 2002 non encore effectuée par les services compétents du Trésor.

6.9 La contribution du Gouvernement dans le cadre de sa contrepartie au Projet est résumée dans le tableau ci-après.

Situation des engagements et décaissements sur la contribution du Gouvernement

<u>Catégories SAP</u>	<u>Catégories</u>	<u>Montants alloués en UC</u>	<u>Montants alloués en FCFA</u>	<u>Montants engagés en FCFA</u>	<u>Montants décaissés en UC</u>	<u>% Décaissé</u>
Travaux	Construct/Réhabilit	93 700	78 145 519			
Fonctionnement	Fonctionnement			551 031 022	660 711	
Fonds crédit	Fonds de crédit	1 756 300	1 464 748 931	363 900 000	436 333	25%
	Total	1 850 000	1 542 894 450	914 931 022	1 097 044	59%

* : Taux utilisé : 1 UC = 833,997 FCFA (taux MARS 2003)

Décaissement sur le prêt FND

6.10 Le premier décaissement sur le prêt FND est en date du 17 octobre 2002 et a été versé dans le compte spécial ouvert à cet effet, dans les livres de Citibank Dakar. Egalement, des paiements directs ont été effectués au profit du bureau d'études nordique COWI en charge de la mise en œuvre du volet hydraulique en rapport avec un bureau sénégalais. Le montant des décaissements sur le prêt FND est de 271 655 UC au 3 mars, soit un taux de décaissement de 5%.

Situation des engagements et décaissements sur le prêt FND

<u>Catégories SAP</u>	<u>Catégories</u>	<u>Montants alloués en UC</u>	<u>Montants alloués en FCFA</u>	<u>Montants engagés en FCFA</u>	<u>Montants décaissés en UC</u>	<u>% Décaissé</u>
Services	Etudes/supervision	326 295	272 129 051	121 922 249	146 190	45%
	Services de spécialistes	164 420	137 125 787	117 119 507	140 432	85%
	Formation	66 310	55 302 341			
Sous total Services		557 025	464 557 179	239 041 756	286 622	51%
Travaux	Construct/Réhabilit	2 978 340	2 483 926 625			
Biens	Eqpt/Mob/fournit	1 366 595	1 139 736 130			
Fonctionnement	Fonctionnement	98 040	81 765 066			
Fonds crédit	Fonds de crédit					
	Total	5 000 000	4 399 735 000	239 041 756	286 622	6%

* : Taux utilisé : 1 UC = 833,997 FCFA (taux MARS 2003)

6.11 Globalement, le montant des décaissements sur les fonds FAD, FAT, FND et contrepartie du Gouvernement est de 1 853 715 UC soit un taux de décaissement de 10%, en tenant compte du ledger de la Banque au 20 mars 2003. Seulement, effectivement, il a été engagé 2 792 614 925 FCFA et décaissé 2 807 827 UC soit un taux de 15% au 20 mars 2003, suivant les comptes du Projet. L'état détaillé y afférent figure en annexe 7.

VII. APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DE LA DERNIERE MISSION DE SUPERVISION (NOVEMBRE 2002)

7.1 L'état d'exécution des recommandations faites par la mission de supervision effectuée du 24 octobre au 15 novembre 2002 est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Recommandations	Etat d'exécution
Pour le Gouvernement :	
(i) S'assurer que tous les biens et services acquis dans le cadre du Projet servent exclusivement à l'exécution des activités dudit Projet ;	Cette préoccupation est toujours réitérée par le Projet, lors des réunions de coordination avec le Cabinet du Ministre du Développement et avec les partenaires ayant bénéficié de cet appui institutionnel.
(ii) Veiller à la prise en compte, par l'AGETIP et le bureau MDT Architecture, des observations relatives aux infrastructures à réaliser et soumettre à la Banque, pour avis, les plans architecturaux corrigés ;	A la lumière des observations formulées par la dernière mission de supervision, les plans architecturaux corrigés ont été produits par le bureau MDT Architecture et soumis à la Banque, pour avis. Le dossier a été examiné par la mission de supervision qui a autorisé le lancement par l'AGETIP de l'appel d'offres relatif aux travaux de construction.
(iii) Etudier les modalités de mise en place diligente des fonds de contrepartie ;	Une correspondance en date du 20 juin 2002 relative à la mise en place d'une caisse d'avances signée par le Ministre du DSSN a été transmise au Ministère de l'Economie et des Finances. Une réponse écrite n'a pas été donnée à cette requête.
(iv) Proposer à la Banque la prise en charge des membres du comité de Pilotage du Projet en indiquant la source de financement ;	Compte tenu du nombre de comités de pilotage mis en place et de la périodicité de réunion arrêtée, un budget d'un montant de 51 millions de FCFA devrait permettre de rembourser les frais de déplacement des membres des comités de pilotage. Cette dépense pourrait être financée par les rubriques « Imprévus » et « Hausse des prix » de la Composante I « Renforcement des Capacités », sous-composante relative aux partenaires. Cette dépense sera affectée à la catégorie G « Fonctionnement » de ladite composante. Cette proposition a été étudiée par la mission de supervision et sera soumise à la Banque pour avis.
(v) Etudier, lors de la revue à mi-parcours, la possibilité de satisfaire les insuffisances en motos pour les CERP concernés par les activités du Projet ;	Le Projet a déjà identifié les CERP concernés et les frais d'entretien y afférents pour un budget estimatif de 7 960 000 FCFA. Cette proposition sera appréciée lors de la revue à mi-parcours.
(vi) Soumettre à la Banque une proposition pour l'acquisition d'un logiciel adapté à la gestion comptable et budgétaire du Projet et, par la même occasion, transmettre à la Banque, pour avis, le dossier d'appel d'offres, les termes de référence et la liste restreinte des consultants retenus pour cette acquisition.	Le DAO, les termes de référence et la liste restreinte relatifs à l'acquisition du logiciel de gestion ont été soumis et approuvés par la Banque par fax daté du 4 décembre 2002. Le processus de sélection en cours avec l'analyse des offres et devrait être bouclée dans le courant du mois de mars 2003.

VIII. COORDINATION AVEC LES AUTRES PARTENAIRES

8.1 Les réunions de coordination hebdomadaires tenues avec le cabinet du MDS ont été des occasions pour, d'une part, apprécier l'état d'avancement du Projet et, d'autre part, pour recueillir des informations sur les différentes actions des projets similaires et des directions du ministère. Le cadre de partenariat très dynamique initié au niveau national a été enrichi au niveau régional par le biais des URG qui ont participé aux différentes manifestations organisées par les projets similaires.

8.2 Le Ministère du Développement Social a initié un atelier de partage et d'information sur les stratégies des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté, tenu le 8 janvier 2003. Ce forum a enregistré la participation des représentants des partenaires au développement, des projets et programmes sectoriels, des collectivités locales, de la société civile et de l'Administration. A cette occasion, les différents projets sous la tutelle du Département, à l'instar du Projet, ont présenté leurs stratégies et modalités d'intervention. Cet atelier se justifie par la volonté du Gouvernement de mettre en place les conditions d'un meilleur impact des Projets et Programmes de lutte contre la pauvreté, à travers un dispositif clair de coordination et de suivi opérationnel.

8.3 La mission de supervision a tenu des réunions d'information et de coordination avec certains partenaires du Projet : au développement intervenant dans le domaine de la lutte contre la pauvreté au Sénégal. La mission a été informée par les bailleurs et partenaires concernés de l'évolution de leurs opérations respectives et des dispositions qu'ils envisagent en vue d'une coordination efficace avec les autres interventions.

IX. PRINCIPAUX PROBLEMES CONSTATES PAR LA MISSION

- 9.1 Des problèmes soulevés lors de la mission de supervision de novembre 2002 ont été réitérés :
- *La sous-évaluation du budget relatif à la rubrique eau, électricité et téléphone pour le BGP et les URG avait été discutée avec la dernière mission : En réalité, les coûts y afférents dépassent la prévision budgétaire qui avait été arrêtée, par bimestre, pour honorer les factures de téléphone, d'eau et d'électricité, à 120 000 FCFA par URG et à 400 000 FCFA pour le BGP. Seulement, il n'avait pas été réellement pris en compte dans ces estimations le matériel informatique, bureautique et de climatisation mis en place, la nécessité d'une communication soutenue entre le BGP et les URG, d'une part et d'autre part entre le Projet et ses différents partenaires. A ce propos, le téléphone est le principal moyen de communication. Dès lors, ces prévisions devraient être ramenées à 200 000 FCFA par URG et 1 500 000 FCFA pour le BGP.*
 - *La complexité des procédures d'acquisition et paiement des biens et services, eu égard à la nature du Projet, constitue un des éléments qui allongent les délais de réalisation : En raison de la nature du Projet, devant répondre de manière urgente aux attentes des populations, suivant la planification arrêtée, les procédures d'acquisition doivent être souples. Egalement, en lieu et en place de la demande de paiement direct, le financement des activités telles que l'alphabétisation et la micro-finance doit respectivement être pris en charge par le compte spécial et le compte ouvert dans les livres de la composante Ceci permettrait de raccourcir les délais et d'assurer l'exécution diligente des activités planifiées.*
 - *Formation de l'ensemble du personnel cadre du projet sur les règles de procédures de la Banque : Une requête de formation en planification/acquisitions de biens et services et exécution budgétaire a été soumise à la BAD. Cette activité devrait être programmée au cours de la présente mission de supervision. La mission devra confirmer les dates avec les services compétents de la Banque.*
 - *Trouver une solution à l'assurance maladie du personnel : Une correspondance datée du 25 novembre 2002 proposant un réaménagement budgétaire pour l'année 2003 a été introduite par le*

Projet, suite aux discussions avec la DCEF. Les charges y afférentes ont été inscrites dans le budget 2003 notifié en date du 6 janvier 2003.

- *Des problèmes ont été notés concernant une partie du personnel de soutien, en particulier deux chauffeurs qui avaient commis des fautes ayant entraîné des dégâts sur les véhicules qui leur sont confiés* : La Direction a confirmé les sanctions prises par leurs coordonnateurs respectifs allant de la demande d'explications à la mise à pied. Le véhicule de l'URG de Diourbel a été réparé sur les fonds de la contrepartie.
- La diligence à réserver par la Banque aux demandes de réalimentation du compte spécial ainsi qu'aux demandes de paiement directs soumises par le projet, en informant s'il y a lieu le projet sur les parties amputées de la demande au cas où la totalité n'a pas été payée : En sus des demandes formulées lors des entretiens téléphoniques, une lettre a été adressée, en date du 28 avril 2002, au département des décaissements de la Banque pour recueillir les rubriques des demandes de décaissement non retenues. Le Projet est toujours en attente de la réponse.

9.2 Les autres problèmes discutés au cours de la présente mission tournent autour des points ci-après :

- Des difficultés sont relevées en ce qui concerne la mise en place des fonds de la contrepartie. En marge de la mise en place tardive pour les années 2001, 2002 et 2003, les procédures de décaissement sont très longues. A cette date, la contrepartie relative au fonds de crédit 2002 n'est toujours pas virée alors que les activités de financement ont démarré.
- La prise en charge des indemnités de déplacement des URG de Kolda et Tambacounda, lors des missions au niveau régional, les départements étant enclavés et très distants les uns des autres. Il a été retenu avec la mission de supervision de rembourser les frais de séjour (restauration, hébergement) de ces agents, lors de leurs missions dans ces zones.
- Le principal problème rencontré au niveau de la composante Renforcement des capacités constitue le retard considérable accusé dans la mise en œuvre du programme d'alphabétisation des bénéficiaires qui devait être, au préalable, exécuté sur une période de cinq ans et qui va devoir se réaliser en moins de 21 mois.
- La difficulté de trouver des structures spécialisées dans la fourniture des manuels d'alphabétisation conformes aux spécifications validées par l'Etat et aux quantités à commander pour la mise en œuvre du programme (180 000 manuels) ;
- L'inadéquation de l'appui prévu aux services du Développement Communautaire, eu égard à leur implication aux activités menées, par rapport aux dispositions du rapport d'évaluation. Au lieu de la dotation en fournitures de bureau, un appui en matériel roulant et informatique et en mobilier est vivement souhaité.
- L'indisponibilité du responsable de l'ONG CONACAP en charge de l'encadrement technique des bénéficiaires au niveau du département prioritaire de Pikine a eu des retards considérables sur le travail qui leur est confié.
- La prise en charge effective des CERP impliqués dans la mise en œuvre des activités du Projet, en raison de leur nombre et du démarrage effectif de leurs interventions a été évoquée. Dans le cadre du protocole d'accord entre la Direction de l'Expansion Rurale (DER) et le Projet, sous réserve de l'approbation par la Banque du budget y afférent, des dispositions pratiques ont été prises par l'allocation de carburant et d'indemnités à tous les CERP impliqués dans la réalisation des activités du Projet, en fonction des CB encadrées. A ce propos, il a été soumis à la mission un projet de budget d'un montant de 10.912.800 FCFA pour la prise en charge de l'entretien des motos et du complément

d'indemnités forfaitaires et de carburant pour toucher l'ensemble des CERP impliqués. Ce montant pourrait être imputé dans la catégorie « Fonctionnement », rubrique « indemnités et carburant CERP » et n'entraînerait pas de dépassement budgétaire sur cette catégorie.

X. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

10.1 La mission adresse ces sincères remerciements aux autorités sénégalaises en particulier au Ministre du Développement Social, à ses proches collaborateurs, à l'équipe du Projet et à l'ensemble des personnes rencontrées pour l'appui reçu durant son séjour.

Pour le Gouvernement :

- (i) Etudier lors de la revue à mi-parcours, la révision de la liste des biens et services pour prendre en charge les surcoûts liés au fonctionnement réel des URG et BGP ;
- (ii) Procéder au financement de l'avance de démarrage arrêtée à 2,5% du budget de la convention pour l'alphabétisation sur les fonds du compte spécial, suivant les disponibilités, et soumettre à la Banque une demande pour le remboursement de ces ressources, compte tenu de l'urgence attachée à ce dossier et eu égard au déménagement de la Banque ;
- (iii) Diligenter la mobilisation des fonds de contrepartie en :
 - a. Favorisant les paiements par chèque pour toutes les rubriques budgétaires inscrites au niveau de la contrepartie, en lieu et place des règlements par bon d'engagement;
 - b. Facilitant le traitement des demandes de paiement soumises au Trésor Public ;
 - c. Assurant la disponibilité des fonds de contrepartie pour les exercices 2002 et 2003 (fonds de crédit et contribution au fonctionnement) ; Ces fonds devraient être disponibles au mois de mars de chaque exercice.
 - d. Procédant, au niveau du Trésor Public, à la transmission des pièces comptables pour faciliter la vérification, préalable à la mobilisation des ressources de l'exercice en cours ;
 - e. Autorisant le report sur l'exercice 2003 des 100 millions relatifs au fonds de crédit précédemment
- (iv) Demander à la BAD l'autorisation d'acquérir directement les 180 000 manuels d'alphabétisation auprès des EENAS, structure agréée par la DAEB, en lieu et en place d'une consultation à l'échelon national compte tenu du fait qu'il n'existe pas d'autres structures similaires capables de fournir les mêmes services dans les délais requis et des coûts proposés par cette maison d'édition ;
- (v) Etudier, lors de la revue à mi-parcours, les mécanismes de pérennisation du fonds de crédit ;
- (vi) Soumettre à la Banque au plus tard à la fin du mois d'avril 2003 pour avis, les modalités pratiques pour la revue à mi-parcours précisant la période et les termes de référence ;
- (vii) Procéder par le Projet à la revue financière des comptes des partenaires (SFD, MOD) ;
- (viii) Préparer et soumettre à la Banque pour avis, dans le courant du troisième trimestre de l'année en cours, le dossier de consultation relative à l'audit des comptes des exercices 2003 et 2004, en intégrant dans les termes de référence du consultant, l'audit financier des comptes de tous les partenaires ayant une convention ou un protocole avec le Projet ;
- (ix) Etudier les modalités de gestion des infrastructures socio-communautaires à mettre en place ;

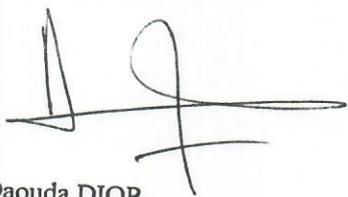
Pour la Banque :

- (i) Traiter avec diligence les dossiers d'acquisition. L'avis final de la Banque est notamment attendu en vue :
 - a. de l'acquisition du mobilier, des coffres forts et documents de gestion,
 - b. du recrutement des bureaux d'études chargé du renforcement des capacités des partenaires,
 - c. d'autoriser l'appel d'offres relatif au Génie Civil, suite aux plans architecturaux soumis ;
- (ii) Diligenter le traitement des demandes de décaissement ; Les paiements directs au profit de composante et du CMS sont des préalables au financement des projets en direction de certaines communautés de base.
- (iii) Fournir des informations détaillées sur les rubriques amputées concernant les demandes de décaissement ;
- (iv) Transmettre la situation des décaissements sur le prêt FAD et le don FAT (ledger, situation des décaissements sur les contrats, taux de l'unité de compte appliqué).

Fait à Dakar le 21 mars 2003

Ont signé :

Pour le Gouvernement



M. Daouda DIOP
 Directeur de la Coopération Economique
 et Financière

Pour la Banque Africaine de Développement



Madame Bineta BA.
 Expert OCSD.2
 Division Développement Social

**TAUX D'EXECUTION PHYSIQUE
(DETAIL PAR COMPOSANTE)**

COMPOSANTE RENFORCEMENT DES CAPACITES

Code WBS	Nom_tâche	Pourcentage_achevé	Poids du résultat	Poids de l'activité	Taux d'exécution	A - Etudes et Supervision	B - Construction et Rehabilitation	C - Equipements, mobilier et fournitures	D - Service de spécialistes	E - Formation	F - Ligne de Crédit	G - Fonctionnement
1	R1. Le niveau éducatif, les compé. techniques et la capacité d'autopromotion des groupes sont améliorés		80%									
1.1	Elaborer un plan de formation global du Projet	100%		2%	2,0%							
1.2	Former 40 formateurs ou formatrices et 600 facilitateurs ou facilitatrices	80%		8%	6,4%				2%			
1.2.1	Signer un protocole d'accord avec le CONGAD et la DAEB	100%							1,6%	4,8%		
1.2.1.1	CONGAD	100%										
1.2.1.2	DAEB	100%										
1.2.2	Recruter le MOD	100%										
1.2.3	Recruter les 30 ONG	50%										
1.2.4	Concevoir la méthodologie, l'approche pédagogique et le programme de formation	10%										
1.2.5	Former les 40 formatrices (teurs)	10%										
1.2.6	Former les 60 superviseurs (euses)											
1.2.7	Former les 600 facilitateurs (teurs)											
1.2.8	Effectuer le suivi, la supervision et l'évaluation											
1.3	Alphabétiser 36000 auditeurs (trices) dans 600 Communautés de base	2%		20%	0,4%				0,1%	0,3%		
1.3.1	Réaliser l'étude de milieu complémentaire	100%										
1.3.2	Choisir les relais des Communautés de base à former	70%										
1.3.3	Choisir les 36000 individus à former	70%										
1.3.4	Elaborer le plan de formation et le mettre en œuvre	50%										
1.3.5	Concevoir la méthodologie, l'approche pédagogique et le programme de formation	52%										
1.3.6	Mettre en place le matériel didactique	10%										
1.3.7	Réaliser le programme de formation initiale (1er cycle phase 1)											
1.3.8	Réaliser le programme de consolidation (Phase 1)											
1.3.9	Réaliser le programme de post alphabétisation (Phase 1)											
1.3.10	Réaliser le programme de formation initiale (Phase 2)											
1.3.11	Réaliser le programme de consolidation (Phase 2)											
1.3.12	Réaliser le programme de post alphabétisation											
1.3.13	Superviser les classes d'alphabétisation											
1.3.14	Evaluer le programme d'alphabétisation											
1.4	Sensibiliser 36000 bénéficiaires sur les différents thèmes choisis	30%		15%	4,5%				0,9%	3,4%		
1.4.1	Identifier les besoins et les thèmes de sensibilisation	95%										
1.4.2	Concevoir le programme de sensibilisation	20%										
1.4.3	Elaborer un plan d'exécution du programme de sensibilisation	100%										
1.4.4	Identifier et choisir les personnes ressources et les structures spécialisées	100%										

COMPOSANTE RENFORCEMENT DES CAPACITES

Code WBS	Nom_tâche	Pourcentage _achevé	Poids du résultat	Poids de l'activité	Taux d'exécution	A - Etudes et Supervision	B - Construction et Rehabilitation	C - Equipements, mobilier et fournitures	D - Service de spécialistes	E - Formation	F - Ligne de Crédit	G - Fonctionnement
1.4.5	Mettre en place les équipements d'IEC	15%										
1.4.6	Réaliser le programme de sensibilisation	10%										
1.4.7	Effectuer le suivi et l'évaluation	5%										
1.5	Développer une stratégie d'information et de communication du projet	32%		5%	1,6%			0,2%	0,4%	1,0%		
1.5.1	Créer un site WEB											
1.5.2	Produire les dépliant et les plaquettes du PLCP	30%										
1.5.3	Publier un bulletin périodique											
1.5.4	Contractualiser avec les médias	50%										
1.5.5	Concevoir et élaborer le programme d'information et de communication	100%										
1.5.6	Réaliser le programme médiatique du PLCP	25%										
1.6	Former 1800 représentants (tes) de bénéf. à la gestion et à l'entretien des équip. et infrastr.	19%		10%	1,9%	0,1%			0,4%	1,4%		
1.6.1	Identifier les besoins de formation	100%										
1.6.2	Choisir les 1800 personnes à former	9%										
1.6.3	Choisir les personnes ressources et/ou les structures spécialisées	34%										
1.6.4	Concevoir le programme de formation	70%										
1.6.5	Elaborer le plan de formation	70%										
1.6.6	Organiser les séminaires de formation	5%										
1.6.7	Effectuer le suivi et l'évaluation											
1.7	Former 1800 responsables de groupements à l'utilisation du crédit et à la gestion fin.des AGR	19%		10%	1,9%	0,1%			0,4%	1,4%		
1.7.1	Identifier les besoins de formation	48%										
1.7.2	Choisir les 1800 responsables à former											
1.7.3	Choisir les personnes ressources et/ou les structures spécialisées	48%										
1.7.4	Concevoir le programme de formation											
1.7.5	Elaborer le plan de formation	29%										
1.7.6	Organiser les séminaires de formation											
1.7.7	Effectuer le suivi et l'évaluation											
1.8	Former 3000 responsables de groupements bénéf et 1200 sur la formulation et la gestion de projet	14%		10%	1,4%	0,1%			0,3%	1,1%		
1.8.1	Identifier les besoins de formation											
1.8.2	Choisir les 3000 responsables à former											
1.8.3	Choisir les 1200 responsables à former											
1.8.4	Choisir les personnes ressources et/ou les structures spécialisées	60%										
1.8.5	Elaborer le plan de formation	66%										
1.8.6	Concevoir le programme de formation											
1.8.7	Organiser les séminaires de formation											
1.8.8	Effectuer le suivi et l'évaluation											

COMPOSANTE RENFORCEMENT DES CAPACITES

Code WBS	Nom_tâche	Pourcentage_achevé	Poids du résultat	Poids de l'activité	Taux d'exécution	A - Etudes et Supervision	B - Construction et Rehabilitation	C - Equipements, mobilier et fournitures	D - Service de spécialistes	E - Formation	F - Ligne de Crédit	G - Fonctionnement					
2	R2. Les capacités des différents partenaires institutionnels, d'exécution et des agents du projet sont renforcées	36%	20%														
2.1	Renforcer les capacités des partenaires institutionnels et d'exécution	70%															
2.1.1	Identifier les besoins en appui institutionnel	100%		5%	3,5%			1,4%	0,2%	0,6%		1,4%					
2.1.2	Mettre en place l'appui institutionnel	50%															
2.2	Réaliser 34 séminaires de formation pour les partenaires d'exécution et les responsables de la FNGPF	24%		5%	1,2%	0,06%			0,2%	0,9%							
2.2.1	Identifier les besoins de formation	50%															
2.2.2	Choisir les participantes (ts) aux séminaires																
2.2.3	Définir les thèmes de formation	50%															
2.2.4	Recruter des spécialistes ou/et des structures spécialisées	50%															
2.2.5	Concevoir les programmes de formation	30%															
2.2.6	Organiser les séminaires de formation																
2.2.7	Effectuer le suivi-évaluation post formation																
2.3	Former des représentants (ts) de 30 ONG, SFD et responsables de la FNGPF	27%		5%	1,4%				0,3%	1,0%							
2.3.1	Choisir les participants (tes)	45%															
2.3.2	Recruter les spécialistes et/ou structures spécialisées	14%															
2.3.3	Elaborer le plan de formation	50%															
2.3.4	Concevoir le programme de formation	20%															
2.3.5	Organiser les séminaires en approche genre, participative, gestion de projet, microfin et autres	15%															
2.3.6	Effectuer le suivi -évaluation de la post formation	5%															
2.4	Renforcer les capacités techniques du personnel du projet	36%		5%	1,8%				0,5%	1,4%							
2.4.1	Former les agents du projet à l'approche "Genre et Développement" dans les activités des projets de LCP	100%															
2.4.2	Former les agents du projet en Planification/ Acquisitions de biens et services et Exécution budgétaire	10%															
2.4.3	Former les agents du projet à l'utilisation des logiciels MS Project/ Power Point et autres.	15%															
2.4.5	Initier les agents du projet à la lecture et à l'écriture des langues	100%															
Taux de la composante												28%	0,5%	1,6%	7,2%	17,2%	1,4%
Contribution au taux global												7%	0,01%	0,32%	0,62%	3,06%	0,08%

COMPOSANTE MICROFINANCE

Code WBS	Norm_tâche	%_achevé	Poids du résultat	Poids de l'activité	Taux d'exécution	A - Etudes et Supervision	B - Construction et Rehabilitation	C - Equipements, mobilier et fournitures	D - Service de spécialistes	E - Formation	F - Ligne de Crédit	G - Fonctionnement
1	R1. Les capacités techniques d'intervention des SFD et des groupes cibles sont renforcées		40%									
1.1	Mettre en place et appuyer 20 GEC	8%		10%	0,8%	0,16%	0,04%		0,6%			
1.1.1	Sélectionner les communautés de base devant bénéficier des GEC	100%										
1.1.2	Sélectionner la structure d'encadrement des 20 GEC	100%										
1.1.3	Aménager, construire ou réhabiliter les 20 GEC	20%										
1.1.4	Equiper les 20 GEC											
1.1.5	Former les membres des organes et les employés des 20 GEC	15%										
1.1.6	Mettre à la disposition des 20 Gec les fonds nécessaires											
1.1.7	Effectuer le suivi et l'évaluation											
1.2	Former les responsables des ONG et SFD et agents des services techniques	69%		5%	3,5%				0,9%	2,6%		
1.2.1	Sélectionner les SFD, ONG et services techniques	100%										
1.2.2	Signer les conventions avec ces ONG, SFD et services techniques	100%										
1.2.3	Sélectionner les Bureaux d'études	100%										
1.2.4	Signer les conventions avec les bureaux d'études	15%										
1.2.5	Elaborer le programme de formation	35%										
1.2.6	Exécuter le programme de formation destiné aux SFD, ONG et services techniques	10%										
1.2.7	Effectuer le suivi et l'évaluation	10%										
1.3	Former 3000 responsables des bénéficiaires pour la mise en place et la gestion des CEC	26%		12,50%	3,1%	0,5%			0,3%	2,3%		
1.3.1	Identifier les CEC	75%										
1.3.2	Identifier les cibles et leurs besoins spécifiques	70%										
1.3.3	Elaborer un programme de formation	60%										
1.3.4	Exécuter les formations des bénéficiaires											
1.3.4.1	Formation initiale											
1.3.4.2	Recyclage											
1.3.5	Effectuer le suivi et l'évaluation des formations											
1.4	Former 1800 responsables des bénéficiaires à l'utilisation du crédit, en gestion et autres	6%		12,50%	0,8%	0,1%			0,1%	0,6%		
1.4.1	Identifier les cibles et leurs besoins de formation	70%										
1.4.2	Elaborer le programme de formation	60%										
1.4.3	Exécuter le programme de formation des groupes cibles (initiation-recyclage)											
1.4.3.1	Formation initiale											
1.4.3.2	Recyclage											
1.4.4	Effectuer le suivi et l'évaluation											

COMPOSANTE MICROFINANCE

Code WBS	Nom_tâche	%_achevé	Poids du résultat	Poids de l'activité	Taux d'exécution	A - Etudes et Supervision	B - Construction et Rehabilitation	C - Equipements, mobilier et fournitures	D - Service de spécialistes	E - Formation	F - Ligne de Crédit	G - Fonctionnement
2	R2. Les groupes cibles accèdent, de manière durable, au financement de leurs activités	42%	60%									
2.1	Octroyer 290 000 micro crédits directement ou à travers les GEC	35%		40%	14,0%	4,2%			4,2%		5,8%	
2.1.1	Sélectionner les communautés de base	100%										
2.1.2	Réaliser l'étude sur les créneaux porteurs	100%										
2.1.3		100%										
2.1.4	Réaliser le diagnostic des Caisses d'Epargne et de Crédit	100%										
2.1.5	Informater et sensibiliser les groupes cibles	75%										
2.1.6	Evaluer les demandes de financement des bénéficiaires	40%										
2.1.7	Mettre les fonds de crédit à la disposition des SFD	20%										
2.1.8	Financer les micro projets											
2.1.9	Recouvrer les fonds prêtés											
2.1.10	Suivre et évaluer les activités de crédit et de recouvrement des SFD											
2.2	Mettre en place un mécanisme de pérennisation du système développé	48%		20%	9,6%	9,6%						
2.2.1	Renforcer les GEC	100%										
2.2.2	Appuyer le processus de mutualisation des GEC	25%										
2.2.3	Appuyer la création d'un réseau de mutuelles des femmes	50%										
2.2.4		50%										
2.2.5	Effectuer le suivi et l'évaluation du mécanisme de pérennisation	50%										
2.2.6	Production de rapports d'activités trimestriels	50%										
2.2.6.1	Rédaction des rapports	50%										
2.2.6.2	Envoi des rapports à la BAD	50%										
Taux de la composante						31,7%	14,6%	0,04%	6,1%	5,5%	5,6%	
Contribution au taux global						7%	0,37%	0,01%	0,52%	0,98%	1,05%	

Composante Infrastructures - Equipements et Hydraulique

Code WBS	Nom_tâche	%_achevé	Poids du résultat	Poids de l'activité d'exécution	A - Etudes et Supervision	B - Construction et Réhabilitation	C - Equipements, mobilier et fournitures	D - Service de spécialistes	E - Formation	G - Fonctionnement
1	R1. Les communautés ciblées accèdent facilement à l'eau potable en quantité	17%	45%							
1.1	Construire 166 ouvrages hydrauliques équipés de matériels d'exhaure	25%	25%	6,3%	0,3%	4,7%		1,3%		
1.1.1	Sélection des communautés bénéficiaires et identification de leurs besoins	50%								
1.1.2	Restitution du choix des sites pour le Programme Hydraulique	2%								
1.1.2	Recrutement Maître d'œuvre hydraulique (Nordique - Sénégalais)	100%								
1.1.3.1	Préselection du Maître d'œuvre	100%								
1.1.3.2	Sélection du Maître d'œuvre	100%								
1.1.4	Etudes techniques complémentaires pour les travaux hydrauliques	45%								
1.1.5	Finalisation DAO Infrastructures hydrauliques	0%								
1.1.4	Recrutement des entreprises pour les travaux hydrauliques	74%								
1.1.6.1	Préqualification des entreprises	100%								
1.1.6.2	Sélection des entreprises	0%								
1.1.5	Exécution des travaux hydrauliques	0%								
1.1.8	Spécifications techniques du matériel d'exhaure et outillages connexes	30%								
1.1.7	Acquisition pompes /Outillages et pièces de rechange	5%								
1.1.8	Installation/Mise en service /Réception matériel d'exhaure	0%								
1.1.9	Suivi/Accompagnement	0%								
1.2	Mettre en place 166 latrines et sensibiliser les communautés	7%	10%	0,7%	0,0%	0,5%		0,1%	0,1%	
1.2.1	Spécification des besoins des communautés	15%								
1.2.2	Spécification techniques des latrines	5%								
1.2.3	Recrutement entreprises pour construction latrines	0%								
1.2.4	Construction des latrines	0%								
1.2.5	Recrutement prestataires pour thèmes sensibilisation en hygiène-assainissement	0%								
1.2.6	Définition thèmes de sensibilisation sur l'assainissement	0%								
1.2.7	Sensibilisation des bénéficiaires en hygiène et assainissement	0%								
1.3	Former les bénéficiaires à la maintenance et à la gestion durable des équip/ infrast.	7%	10%	0,7%	0,0%			0,1%	0,5%	
1.3.1	Evaluation des besoins spécifiques de formation des bénéficiaires	15%								
1.3.2	Recrutement prestataires formations thématiques	0%								
1.3.3	Elaboration thèmes et modules spécifiques formation	0%								
1.3.4	Organisation séances de sensibilisation/Installation comités de gestion	0%								
1.3.5	Organisation des ateliers de formation	0%								
1.3.6	Post - évaluation / Recyclage	0%								

Composante Infrastructures - Equipements et Hydraulique

Code WBS	Nom_tâche	%_achevé	Poids du résultat	Poids de l'activité	Taux d'exécution	A - Etudes et Supervision	B - Construction et Rehabilitation	C - Equipements, mobilier et fournitures	D - Service de spécialistes	E - Formation	G - Fonctionnement
2	R2. Les groupes cibles disposent de meilleures capacités de valorisations de leurs produits	23%	20%								
2.1	Mettre en place des équipements post-récolte et de valorisation des produits	18%		13%	2,3%	0,1%		1,9%	0,4%		
2.1.1	Identification des bénéficiaires et de leurs besoins	35%									
2.1.2	Spécification technique des équipements à mettre en place	50%									
2.1.3	Recrutement des fournisseurs	29%									
2.1.4	Acquisition des équipements à installer	0%									
2.1.5	Installation et réception des équipements	0%									
2.1.6	Suivi / Accompagnement	0%									
2.2	Former les bénéficiaires à la maintenance, à la gestion durable des équi/infrastr et aux techn transf.	39%		7%	2,7%	2,0%			0,3%	0,4%	
2.2.1	Identification des cibles bénéficiaires et de leurs besoins spécifiques de formation	75%									
2.2.2	Elaboration DAO et recrutement Consultant pour l'elaboration Programme de formation	35%									
2.2.3	Elaboration programme et modules	0%									
2.2.4	Organisation séances sensibilisation/Installation comités de gestion	0%									
2.2.5	Organisation ateliers thématiques formation	0%									
2.2.6	Post - Evaluation / Recyclage	0%									
3	Les groupes cibles disposent de garderies, de cases foyers, de cases de santé, de caisses d'Epargne et de Crédit	27%	35%								
3.1	Construire et/ou réhabiliter et équiper les infrastructures socio-communautaires (garderies éducatives, cases foyers, CEC, cases de santé et autres)	27%		25%	6,8%	0,3%	3,4%	0,3%	2,7%		
3.1.1	Identification communautés bénéficiaires et évaluation besoins spécifiques	85%									
3.1.2	Affectation des terrains à construire ou Bâtiment à réhabiliter	10%									
3.1.3	Recrutement MOD Génie Civil	100%									
3.1.4	Réalisation des études d'orientation	60%									
3.1.4	Elaboration des cahiers de charge et contractualisation Entreprises	5%									
3.1.5	Exécution des travaux	0%									
3.1.6	Acquisition des équipements	0%									
3.1.7	Installation / Réception des équipements	0%									
3.1.8	Suivi - Accompagnement	0%									
3.3	Former les bénéficiaires l'entretien et à la gestion durable des infrastr. et équip. socio-communautaires	27%		10%	2,7%	0,1%			0,4%	2,0%	0,1%
3.3.1	Identification des besoins de formation et des cibles à former	60%									
3.3.2	Recrutement des consultants pour l'elaboration des Programmes et Modules thématiques	0%									

Composante Infrastructures - Equipements et Hydraulique

Code WBS	Nom_tâche	%_achevé	Poids du résultat	Poids de l'activité d'exécution	A - Etudes et Supervision	B - Construction et Rehabilitation	C - Equipements, mobilier et fournitures	D - Service de spécialistes	E - Formation	G - Fonctionnement
3.3.3	Elaboration des programmes et thèmes de formation	0%								
3.3.4	Organisation des séances de sensibilisation et ateliers thématiques	0%								
3.3.5	Post - Evaluation /Recyclage	0%								
Taux de la composante			22%	3,0%	8,6%	2,2%	5,2%	3,0%	0,1%	
Contribution au taux global			10%	0,08%	2,21%	0,45%	0,45%	0,54%	0,01%	

COMPOSANTE GESTION

Code WBS	Nom_tâche	%_achevé	Poids du résultat	Poids de l'activité d'exécution	A - Etudes et Supervision	B - Construction et Rehabilitation	C - Equipements, mobilier et fournitures	D - Service de spécialités	E - Formation	F - Ligne de Crédit	G - Fonctionnement	H - Audit
1	Composante Gestion - Bureau de Gestion du Projet - BGP											
1.1	R1. Les activités du Projet sont planifiées et exécutées	58%	35%									
1.1.1	Mettre en vigueur le Projet	79%		15%								
1.1.1.1	Réunir les conditions de mise en vigueur du Prêt	78%		11,9%							11,9%	
1.1.1.1.1	Fournir la preuve de la création BCP et URG	100%										
1.1.1.1.2	Fournir la preuve de la création CNP et CRP	100%										
1.1.4	Préparer et tenir les CLD d'information	100%										
1.1.1.1.3	Fournir la preuve du recrutement du Directeur et du comptable	100%										
1.1.1.1.4	FP R des spécial. Coord et Assist et Personnel de soutien	100%										
1.1.1.1.5	Fournir la preuve de la mise à disposition des locaux	100%										
1.1.1.1.6	Fournir la preuve de la signature de l'accord de prêt avec le FND	100%										
1.1.1.1.7	Fournir la preuve de l'ouverture d'un cpte spécial et ss cpte ECOBANK	100%										
1.1.1.1.8	Fournir la preuve de l'ouverture d'un cpte spécial et ss cpte CNGCAS	100%										
1.1.1.1.9	Fournir la preuve de l'ouverture d'un cpte au TRESOR	100%										
1.1.1.1.10	Fournir la preuve du non dépassement de la capacité d'endettement du Sénégal	100%										
1.1.1.1.11	Adopter le manuel des procédures	100%										
1.1.1.1.12	Affecter au Projet les terrains pour les cases-foyers	83%										
1.1.1.1.13	Verser la contribution 2001 Fonctionnement	70%										
1.1.1.1.14	Verser la contrepartie 2001 Fonds de crédit	100%										
1.1.1.1.15	Verser la contribution 2002 Fonctionnement	70%										
1.1.1.1.16	Verser la contrepartie 2002 Fonds de crédit	38%										
1.1.1.1.17	Verser la contribution 2003 Fonctionnement	10%										
1.1.1.1.18	Verser la contrepartie 2003 Fonds de crédit	10%										
1.1.1.1.19	Verser la contribution 2004 Fonctionnement	10%										
1.1.1.1.20	Verser la contrepartie 2004 Fonds de crédit											
1.1.1.1.21	Soumettre pour avis un progr. détaillé de formation	100%										
1.1.1.1.22	Communiquer les accords de convention avec les SFD	50%										
1.1.1.1.23	Mettre à la disposition des SFD les fonds	25%										
1.1.2	Transmettre à la BAD les documents nécessaires	100%										
1.2	Planifier et démarrer les activités du Projet	97%	20%	19,4%	1,0%	7,8%	6,8%	2,9%		1,0%		
2.3.7	Produire les rapports et compte rendu nécessaires	50%										
1.2.1	Réfectionner les sièges du BGP et des URG	100%										
1.2.2	Acquérir les véhicules, mobiliers de bureau et matériel informatique	100%										
1.2.3	Elaborer et valider le manuel des procédures opérationnelles	100%										
1.1.2.3.1	Conception du manuel	100%										
1.1.2.3.2	Atelier restreint de validation du manuel	100%										
1.1.2.3.3	Atelier national de validation du manuel	100%										
1.2.4	Elaborer et mettre en place un plan de communication	100%										
1.2.5	Sélectionner les 600 communautés de base (Etude de milieu)	100%										
1.2.6	Sélectionner les MOD, SFD et ONG pour la réalisation des programmes	70%										
1.2.7	Elaborer le Plan d'exécution du Projet	100%										
1.2.8	Elaborer et mettre en œuvre le Plan de formation	100%										
1.2.9	Elaborer le plan d'évaluation des performances du personnel du projet	100%										
1.2.10	Elaborer les stratégies sectorielles des composantes et des URG	100%										
1.2.11	Organiser l'atelier national de lancement du projet	100%										
2	R2. Les activités du PLCP sont coordonnées, supervisées et suivies	27%	40%									

COMPOSANTE GESTION

Code WBS	Nom_tâche	%_achevé	Poids du résultat	Poids de l'activité d'exécution	A - Etudes et Supervision	B - Construction et Rehabilitation	C - Equipements, mobilier et fournitures	D - Service de spécialistes	E - Formation	F - Ligne de Crédit	G - Fonctionnement	H - Audit
2.1	Informier et sensibiliser les partenaires	50%		15%			3,0%		1,9%		2,0%	
2.1.1	Organiser des missions de sensibilisation et d'information dans les 5 régions	85%		7,5%								
2.1.2	Organiser des séances de travail avec les partenaires au développ et l'Etat	25%										
2.1.3	Elaborer et mettre en place des cadres de partenariat	50%										
2.1.4	Mettre en place l'appui institutionnel prévu pour les partenaires du projet	70%										
2.1.4	Mettre en place l'appui institutionnel prévu pour les partenaires du projet	70%										
2.2	Coordonner, superviser et suivre les actions du Projet	12%		20%				1,7%			0,7%	
2.2.1	Organiser des réunions hebdomadaires de coordination	23%										
1.2.2.1.1	Réunions hebdomadaires Directrice - Administrateur Gestionnaire	23%										
1.2.2.1.2	Réunions hebdomadaires Directrice - Microfinance	23%										
1.2.2.1.3	Réunions hebdomadaires Directrice - Comptable	23%										
1.2.2.1.4	Réunions hebdomadaires Directrice - Gérante Régie d'avance	23%										
1.2.2.1.5	Réunions hebdomadaires Directrice - Renforcement des Capacités	23%										
1.2.2.1.6	Réunions hebdomadaires Directrice - Infrastructures Equip. Hydraul.	23%										
1.2.2.1.7	Réunions hebdomadaires Unité de Gestion	23%										
1.2.2.1.8	Réunions bi-hebdomadaires BGP et URG Dakar	23%										
1.2.2.1.9	Réunions bi-mensuelles BGP - URG Dakar - Personnel de soutien	26%										
1.2.2.1.9	Réunions bi-mensuelles BGP - URG Dakar - Personnel de soutien	26%										
2.2.2	Organiser des réunions de coordination trimestrielles décentralisées	15%										
1.2.2.3	Organiser des réunions hebdomadaires avec le Cabinet du Ministre	25%										
2.2.3	Organiser des réunions trimestrielles avec le Comité National de Pilotage	10%										
2.2.4	Faire le suivi comptable des ressources du Projet	10%										
2.2.5	Elaborer les demandes de décaissements de fonds	10%										
2.2.6	Suivre, superviser et évaluer les activités du PLCP	15%										
2.2.9	Procéder à l'audit des comptes et états financiers	24%		5%								
2.2.9.1	Auditer les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2001	95%										
2.2.9.2	Auditer les comptes de l'exercice 2002											
2.2.9.3	Auditer les comptes de l'exercice 2003											
2.2.9.4	Auditer les comptes de l'exercice 2004											
3	R3. Les partenaires au développement et l'Etat sont informés de l'évolution des activités	48%	10%									
3.1	Informier les bailleurs du PLCP sur l'état d'avancement du projet	48%	10%									
3.1.1	Elaborer les rapports d'activités périodiques	51%										
3.1.2	Transmettre les rapports d'activités du Projet aux institutions concernées	50%										
3.1.3	Elaborer le rapport d'achèvement du PLCP											
1.3.1.1.1	Produire les rapports d'activités trimestriels	51%										
1.3.1.1.1.1.8	Produire les rapports annuels	60%										
2	Composante Gestion - Unités Régionales de Gestion - URG	33%	15%	15%								
1.1	R1. Les partenaires institutionnels et les commu. de base sont informés et sensib. sur le PLCP	93%		5,0%				2,0%			3,0%	

COMPOSANTE GESTION

Code WBS	Nom_tâche	%_achevé	Poids du résultat	Poids de l'activité d'exécution	A - Etudes et Supervision	B - Construction et Rehabilitation	C - Equipements, mobilier et fournitures	D - Service de spécialistes	E - Formation	F - Ligne de Crédit	G - Fonctionnement	H - Audit
1.1	Informet et sensibiliser les bénéficiaires, les part.instit. Et d'exécut régionaux	100%										
1.1.1	Prendre contact avec les autorités décentralisées et agents de services déconcentrés	100%										
1.1.2	Préparer les CRD et CDD	100%										
1.1.3	Organiser les CRD et CDD	100%										
1.1.4	Informet et sensibiliser les communautés de base ciblées par le projet	83%										
1.2	Elaborer un programme de sensibilisation des communautés de base ciblées r.r. le projet	95%										
1.2.1	Réaliser le programme de sensibilisation	25%										
1.2.2	R2. Les activités du projet sont coordonnées, supervisées et suivies au niveau régional	95%										
2.1	Impulser la mise en place et l'opérationnalisation des CRP, CCP, CICIP et CLP	25%										
2.1.1	Participer à la préparation des arrêtés relatifs aux CRP, CCP, CICIP, CLP	24%										
2.1.2	Favoriser la tenue périodique des réunions du CRP, CCP, CICIP et CLP	18%										
2.1.3	Assurer le suivi des recommandations du CRP, CCP, CICIP et CLP	85%										
2.2	Participer à la réalisation de l'étude de milieu	15%										
2.2.1	Sensibiliser les communautés et partenaires à la réalisation de l'étude	10%										
2.2.2	Suivre l'exécution de l'étude de milieu au niveau régional	100%										
2.2.3	Organiser les ateliers de validation des résultats de l'étude au niveau régional	100%										
2.3	Participer à la sélection des communautés de base	100%										
2.3.1	Croisement du programme PLCP par rapport aux programmes des partenaires régionaux (volet hyd)	100%										
2.3.2	Identification des CB pour l'hydraulique en fonction des quotas affectés à chaque arrondissement et de critères prédéfinis	24%										
2.3	Planifier, coordonner, superviser et suivre les activités des composantes au niveau régional	25%										
2.3.1	Concevoir les planning périodiques d'activités	25%										
2.3.2	Exécuter les planning d'activités	15%										
2.3.3	Organiser les réunions de programmation et de coordination avec les partenaires	15%										
2.3.4	Mettre en place et rendre fonctionnel le système de suivi retenu pour le niveau régional	25%										
2.3.5	Participer aux réunions de coordination décentralisées avec le BGP	15%										
2.3.6	Organiser des réunions de concertation avec les partenaires	35%										
2.3.8	Transmettre les rapports aux destinataires	35%										

Taux de la composante	52%	1,0%	7,8%	9,8%	8,0%	1,9%	1,0%	1,2%
Contribution au taux global	5,1%	0,02%	2,00%	1,99%	0,69%	0,33%	0,18%	0,003%
Taux global du Projet	29%	19%	16%	14%	26%	28%	7%	1,2%

ANNEXE 2

PROGRAMME DETAILLE DE TRAVAIL DE LA MISSION DE SUPERVISION

DU 5 AU 21 MARS 2003

DATE	HEURE	ACTIVITES	LIEU
Mercredi 05/03	9 h – 11 h	<p>Réunion de travail avec le Projet Pauvreté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat d'exécution des recommandations de la dernière mission de supervision (24 octobre au 15 novembre 2002) • Présentation de l'état d'avancement global du PLCP 	Bureau de Gestion du Projet (BGP)
	11 h – 12 h	<ul style="list-style-type: none"> • Etat d'avancement par composante : <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des capacités des bénéficiaires et partenaires 	
	12 h – 13 h 30	<ul style="list-style-type: none"> ○ Microfinance et Appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) ○ Infrastructures, Equipements et Hydraulique (IEH) 	
	14 h 30 – 16 h	<p>Participants : Directrice, Administrateur Gestionnaire, Responsables de composantes</p>	
	16 h – 18 h 30		
	9 h – 11 h	<p>Poursuite des travaux avec le Projet Pauvreté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat d'avancement de la composante Gestion • Etat d'avancement des acquisitions de biens et 	Bureau de Gestion du Projet (BGP)

Jeudi 06/03	11 h – 12 h	services	<u>Participants</u> : Directrice, Administrateur Gestionnaire, Gérante de la régie d'avance, comptable
Jeudi 06/03	12 h – 13 h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec l'Unité Régionale de Gestion de Dakar 	<u>Participants</u> : Directrice, Administrateur Gestionnaire, Assistant au Développement à la base de l'URG
14 h 30 – 15 h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Revue des recommandations de la présente mission de supervision • Revue des dossiers d'acquisition 	<u>Participants</u> : Directrice, Administrateur Gestionnaire	
9 h – 10 h	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion avec les SFD chargées du financement des Projets : 	<u>Participants</u> : BGP, SFD intervenant dans la microfinance	Bureau de Gestion du Projet (BGP)
Vendredi 07/03	15 h 30 – 16 h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion avec la Direction de la Dette et de l'Investissement sur la mobilisation des fonds de la contrepartie 	DDI

		<p>Participants : DDI, Directrice Projet, Administrateur Gestionnaire, Gérante de la régie d'avance, comptable, Projet Education 2 et 3</p>	
Lundi 10/03	9 h – 10 h 30	<ul style="list-style-type: none"> Réunion de prise de contact pour la supervision et la formulation du Projet Education 4 <p>Participants : DCEF, DDI, Directrice Projet, Administrateur Gestionnaire, Projets Santé et Education</p>	DCEF
	16 h – 17 h	<ul style="list-style-type: none"> Réunion avec l'AGETIP, MOD chargé du volet Génie Civil <p>Participants : Directrice, Responsable de la composante IEH, AGETIP</p>	AGETIP
Mardi 11/03	15 h – 16 h	<ul style="list-style-type: none"> Audience avec le Ministre du Développement Social Participants : Ministre du DS, Cabinet du Ministre, Directrice, Mission BAD 	Building Administratif, 6è étage
Mercredi 12/03	16 h 30 – 19 h	<ul style="list-style-type: none"> Réunion avec les ONG chargées de l'encadrement technique des bénéficiaires dans le cadre de la microfinance <p>Participants : Directrice, Co-Responsables de la composante Microfinance, ONG</p>	Bureau de Gestion du Projet (BGP)
Lundi 17/03	17 h – 19 h	<ul style="list-style-type: none"> Réunion avec le Maître d'Ouvrage Délégué chargé de l'alphabétisation fonctionnelle des bénéficiaires, la SAFEFOD <p>Participants : Directrice, Responsable de la composante Renforcement des capacités, SAFEFOD</p>	

Mercredi 19/03	15 h – 18 h	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de synthèse avec le Projet Pauvreté <p>Participants : DCEF, DDI, Directrice . Projet, Administrateur Gestionnaire, Projets Santé et Education</p>	Bureau de Gestion du Projet (BGP)
Vendredi 21/03	15 h – 17 h	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation et signature des aide-mémoires <p>Participants : DCEF, DDI, Directrice Projet, Administrateur Gestionnaire, Projets Santé et Education</p>	DCEF

ANNEXE 3

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Prénoms et Nom	Fonction	Structure	Coordonnées téléphon.
Maïmouna Sourang NDIR	Ministre du Développement Social	Ministère de tutelle	849 71 11
Salimata BA	Conseiller Technique n°1	Ministère du Développement Social	849 71 11
Ousmane KA	Coordonnateur de la Cellule	C. de Suivi Opérationnel des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté (MDS)	842 23 97
Mamadou FAYE	Directeur	DDI / MEF	821 23 25
Yérém FALL	Chargé de Division	DDI / MEF	821 23 25
Daba TRAORE	Chargée de Programme	DCEF / MEF	822 35 62
Ndèye Mayé DIOUF	Chargée de Programme	DCEF / MEF	822 35 62
Khady Fall NDIAYE	Directrice	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Mouhamadou Lamine MBAYE	Administrateur Gestionnaire	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Aminata NDIAYE	Responsable Comp. Renforcement des Capacités	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Assane SAGNE	Co-responsable Comp. Microfinance et AGR	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Aïssatou DIOP DIAGNE	Co-responsable Comp. Microfinance et AGR	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Moustapha DIEYE	Responsable Comp. Infrastructures, Equipements et Hydraulique	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Ramatoulaye DIOP DIENG	Comptable	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Rokhaya GUEYE DIOP	Gérante de la régie d'avance	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Fatou Ndao BA	Coordonnatrice	PLCP – URG de Dakar	824 26 62
Abdou NDIAYE	Assistant au Développement à la base	PLCP – URG de Dakar	824 26 62
Ibrahima NDIAYE	Directeur Adjoint	AGETIP	839 02 31
Moussa DIARRA	Directeur Technique	AGETIP	839 02 31/32
Khady NDIAYE	Chef de Projet	AGETIP	839 02 36
Ousmane KA	Coordonnateur National	CSPLCP/MDS	823 69 19
Bacary BASSENE	Architecte	MDT Architecture	825 52 14
Pape FALL	Architecte	MDT Architecture	825 52 14
Mouhamed NDIAYE	Directeur de Programme	FDEA	824 71 53
Mamadou TOURE	Directeur Général	PAMECAS	839 86 60
Mamadou TOURE	Directeur du réseau	CMS	823 14 49
Samba DIOUF	Chef d'antenne Dakar	ASACASE	854 03 02

Amadou Ngom	Chef d'antenne Diourbel	ASACASE	9 71 34 00
Papa Aly NDIOR	Directeur Adjoint	ACEP	825 29 32 /33
Sada LY CISSE	Chef du Département Microfinance	CRS/SN	823 66 21
Amacodou DIOUF	Coordonnateur	AHDIS	973 68 19
Meïssa Lame	Premier Vice Président du réseau	UMECUDEFS	8 42 33 87
Yéro SYLLA	Secrétaire Executif	SAFEOFOD	824 44 06
Amadou BoCOUM	Chargé de Programme	SAFEOFOD	824 44 06
Lamine MANDIANG	Chargé de Programme	SAFEOFOD	824 44 06
Souleymane DIAW	Gestionnaire comptable	SAFEOFOD	824 44 06
Alassane NDIAYE	Directeur	DAEB	842 24 82

ANNEXE 4

CONDITIONS D'OCTROI DES CREDITS AUX BENEFICIAIRES

CATEGORIE I	CATEGORIE II	CATEGORIE III
<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes organisés sans expérience de crédit • Femmes chefs de ménage sans revenus ; • Personnes handicapées ; • Groupements/associations de femmes ou de jeunes sans expérience de crédit ; • Personnes âgées encore en activité 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes, Femmes, ASC ou Groupements de Jeunes ou de Femmes en situation difficile 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyenne et Petite Entreprise en difficulté de développement et /ou en extension
<p>Apport : non exigé</p> <p>Taux d'intérêt : 12% l'an</p> <p>Montant des Prêts (maximum)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Individu : 25 000 FCFA ○ Groupement : 250 000 FCFA <p><u>Durée des Prêts</u> : 6 mois (maximum) avec différé : suivant la nature de l'activité</p> <p><u>Garantie</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Individu appartenant à un groupement ou association : aval du groupement ○ Groupement : caution solidaire 	<p>Apport : non exigé</p> <p>Taux d'intérêt : 13% l'an</p> <p>Montant des Prêts (maximum)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Individu : 150 000 FCFA ○ Groupement: 1 500 000 FCFA <p><u>Durée des Prêts</u> : 12 mois (maximum) avec différé suivant la nature l'activité</p> <p><u>Garantie</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Individu : aval d'un groupement ○ Groupement: caution solidaire 	<p>Apport : 10 %</p> <p>Taux d'intérêt : 14% l'an</p> <p>Montant des Prêts (maximum): 3.000.000 FCFA</p> <p><u>Durée des Prêts</u> : 18 mois (maximum) avec différé suivant la nature de l'activité</p> <p><u>Garantie</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Caution solidaire et Fonds de commerce

NB : Pour ce qui est de la souscription à l'adhésion, à la structure, une épargne obligatoire pourrait être constituée à partir des recettes générées par le crédit.

- Le taux d'intérêt sera évolutif (12 à 14%), d'un crédit à un autre, suivant la performance de gestion des crédits octroyés, l'objectif étant d'amener les groupes cibles à se rapprocher progressivement des taux du marché

ANNEXE 5**REPARTITION DU FONDS DE CREDIT SUIVANT
LES SFD**

NOM SFD	MONTANT GLOBAL	PART FAD	PART GOUVER.	MONT. DEMANDE
ASACASE	352 600 000	175 841 620	176 758 380	100 000 000
UMEC SEDHIU	275 200 000	137 242 240	137 957 760	46 250 000
FDEA	55 900 000	27 877 330	28 022 670	27 000 000
MECGFA	184 900 000	92 209 630	92 690 370	81 000 000
UM-PAMECAS	365 500 000	182 274 850	183 225 150	109 650 000
RECEC	64 500 000	32 166 150	32 333 850	20 000 000
ACEP	442 900 000	220 874 230	222 025 770	200 000 000
CMS	503 100 000	250 895 970	252 170 000	250 895 970
UMECUDEFS	335 400 000	167 263 980	168 136 020	105 000 000
TOTAL	2 580 000 000	1 286 646 000	1 293 319 970	939 795 970

ANNEXE 6

PLAN DE PASSATION DES MARCHES PAR COMPOSANTE

COMPOSANTE I : Renforcement des capacités des partenaires et bénéficiaires

Composante Renforcement des capacités des partenaires et bénéficiaires	Mode Acquisition prévu	Confection DAO	Approbation DAO BAD	Lancement	Remise / Invitation Offres	Envoi résultat adjudication	Approbation BAD	Préparation et signature du contrat
Recrutement MOD en alphabétisation	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	20 août 01	Nov 01	06 nov. 01	10 déc. 01	04 janv. 02		
Recrutement d'un Bureau en IEC	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Octobre 01	12 fev 02	18 fév. 02	05 avril 02	29 mai 02	24 Sept 02	20 oct 02
Recrutement de consultant pour la formation des partenaires d'exécution	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Janvier 01	Septembre 02	Septembre 02	29 octob 02	Novembre 02	Décembre 02	Décembre 02
Diagnostic des ONG et OCB pour les besoins en appui institutionnel	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	1 ^{er} août 02	Sans objet	06 août 02	06 Sept 02	04 oct 02		25 oct 02
Mise en niveau du personnel en informatique	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Juin 02	Sans objet	04 Juill 02	07 août 02	17 sept 02		5 nov 02
Recrutement de 30 ONG / opérateurs en Alpha	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Juillet 02	Nov 02	Nov 02	Nov 02	Nov 02	Nov 02	Dec 02
Formation des artisans réparateurs et entretien de pompes manuelles	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	10 déc. 02	Dec 02	07 janv. 03	7 Fév. 03	26 fév. 03	21 mars 03	26 mars 03
Formation de comités de gestion des ouvrages hydrauliques	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	03 janv. 03	Janv 03	27 janv. 03	27 Fév. 03	24 mars 03	16 avril 03	16 avril 03
Formation en maraîchage et arboriculture	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	14 janv. 03	Fev 03	10 fév. 03	13 mars 03	02 avril 03	24 avril 03	28 avril 03
Formation en hygiène et Assainissement	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	22 janv. 03	Fev 03	17 fév. 03	20 mars 03	10 avril 03	02 mai 03	07 mai 03
Formation / recyclage de mécaniciens réparateurs pour le matériel post récolte	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	17 déc. 02	Janv 03	13 janv. 03	14 fév. 03	07 mars 03	28 mars 03	01 avril 03
Formation de comités de gestion communautaire des équipements	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	22 janv. 03	Fev 03	25 fév. 03	28 mars 03	18 avril 03	09 mai 03	13 mai 03
Acquisition de manuels d'alphabétisation	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Nov 02	Dec 02	Dec 02	Janvier 03	Janvier 03	Février 03	Février 03

COMPOSANTE II : Microfinance et Activités Génératrices de Revenus

Composante Microfinance et Activités Génératrices de Revenus	Mode Acquisition prévu	Confection DAO	Approbation DAO BAD	Lancement	Remise / Invitation Offres	Envoi résultat adjudication	Approbation BAD	Préparation et signature du contrat
Etude sur les créneaux porteurs	Consultation à l'échelon national	20 août 01	10 oct 01		07 Déc. 01	04 janv. 02	8 mars 02	1 fév. 02
Diagnostic des systèmes financiers décentralisés	Consultation à l'échelon national	20 août 01	10 oct 01	Août 01		02 janv. 02	8 mars 02	14 Mars 02
Recrutement d'un cabinet pour la mise en place d'un système de crédit adapté aux pauvres	Consultation à l'échelon national	20 août 01	10 oct 01	Août 01	10 déc. 01	04 janv. 02	8 mars 02	14 Mars 02
Diagnostic des structures de caisse de base	Consultation à l'échelon national	20 août 01	10 oct 01	Août 01		04 janv. 02	8 mars 02	14 Mars 02
Recrutement de 18 ONG spécialisées en micro finance, en gestion et en formation	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	21 nov. 01	7 déc 01	19 Fev 02	20 mars 02	02 mai 02	Juillet 02	Novembre 02
Recrutement de BE pour la formation des partenaires	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Fév. 02	Sept 02	29 Sept 02	29 oct 02	26 nov 02	10 Déc 02	03 Janv 03
Acquisition de coffres, mobilier	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Août 02	Nov 02	Nov 02	Dec 02	Janv 03	Janv 03	Feb 03
Acquisition de documents de gestion	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Août 02	Nov 02	Nov 02	Dec 02	Janv 03	Janv 03	Feb 03
Recrutement de spécialistes en gestion financière et comptable des SFD	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Dec 02	Dec 02	Dec 02	Janv 03	Janv 03	Feb 03	Mars 03
Recrutement d'un spécialiste pour le suivi évaluation à mi-parcours (2ème année)	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Dec 02	Dec 02	Dec 02	Janv 03	Janv 03	Feb 03	Mars 03
Recrutement d'un spécialiste pour le suivi évaluation à mi-parcours (4ème année)	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Sept. 04	Sept 04	Oct. 04	Oct. 04	Nov. 04	Déc. 04	Déc. 04
Recrutement de consultant national en procédures et gestion financière	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Dec 02	Dec 02	Dec 02	Janv 03	Janv 03	Feb 03	Mars 03
Recrutement de deux spécialistes en gestion de micro projets	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Dec 02	Dec 02	Dec 02	Janv 03	Janv 03	Feb 03	Mars 03

COMPOSANTE III : Infrastructures, Equipements et Hydrauliques

Composante Infrastructures Hydrauliques & Equipements	Mode Acquisition prévu	Confection n DAO	Approbation n DAO	Lancement	Remise / Invitation Offres	Envoi résultat adjudication	Approbation n BAD	Préparation et signature du contrat
Recrutement de Maître d'œuvre Nordique spécialiste en Infrastructures hydrauliques	Consultation à l'échelon international	28 août 01	27 nov 2001	18 déc. 01	22 fév. 02	20 mars 02	10 Mai 02 (FND)	20 Août 02
Recrutement de Maître d'œuvre Local spécialiste en Infrastructures hydrauliques	Consultation à l'échelon national	15 oct. 01	27 nov 2001	18 déc. 01	8 fév. 02	25 fév. 02	09 avril 02 (FND)	20 Août 02
Recrutement d'entreprise pour la construction des ouvrages hydrauliques et latrines	Consultation à l'échelon national	déc. 02		Fév. 03	Mars 03	Mars 03	Mai 03	Mai 03
Sélection de fournisseurs d'équipements post récoltes et assimilés	Appel d'offres international	Août 02	Nov 02	Déc 02	Fev 03	Mars 03	Mars 03	Avril 03
Sélection de fournisseurs d'équipements des cases foyers et garderies socio-éducatives	Consultation à l'échelon national	déc. 02	janv 03	Fév. 03	Mars 03	Mars 03	Mai 03	Mai 03
Sélection de fournisseurs d'équipements hydrauliques	Appel d'offres international	Juil 03	Juil 03	Août 03	Sept 03	Oct. 03	Nov. 03	Nov. 03
Pompes manuelles	Appel d'offres international	Nov 02	Nov 02	Nov. 02	Déc. 02	Janv. 03	Mars 03	Mars 03
Pompes motorisées	Appel d'offres international	Mars 03	mars 03	01 mars 03	15 avril 03	05 Mai 03	02 juill 03	8 juil 03

COMPOSANTE IV : Gestion

Composante Gestion Désignation	Mode Acquisition prévu	Confection DAO ou spécifications	Approbati on DAO BAD	Lancemen t	Remise / Invitation Offres	Envoi résultat adjudicati on	Approb ation BAD	Préparation et signature du contrat
Service de gardiennage	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	17 janv. 02	Mars 02	6 mars 02	5 avril 02	7 mai 2002	12 juillet 02	9 septembre 2002
Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des locaux	AGETIP	Octobre 00	Novembre 2000	5 Novembre 00	Juin 01	Juin 01	19 juin 01	20 août 01
Etude du Milieu	Consultation à l'échelon national	18 Avril 01		08 Août 01	13 Sept 01	17 Oct. 01		28 Janv. 02
Recrutement d'un expert en passation des marchés	Consultation à l'échelon national	18 Avril 01	Novembre 2001	21 Nov. 01	22 Déc. 01	04 Janv. 02	Mars 2002	1 ^{er} avril 2002
Acquisition de mobilier de Bureaux URG et BGP	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Août 01	Août 01	23 août 01	13 septembre 01	25 Oct. 01	26 avril 2002	07 juin 02
Acquisitions de véhicules 406	IAPSO	Oct 2000	Novembre 2000	5 nov 2000	30 Juin 01	_____	21 mai 01	24 Avril 01
Acquisitions de véhicules tout terrain	IAPSO	Oct 2000	Novembre 2000	5 nov 2000	30 Juin 01	_____	21 mai 01	24 Avril 01
Acquisitions de motos	IAPSO	Oct 2000	Novembre 2000	5 nov 2000	30 Juin 01	_____	21 mai 01	24 Avril 01
Acquisitions de matériels audiovisuels	IAPSO	Oct 2000	Novembre 2000	5 nov 2000	16 Juil 01	_____	21 mai 01	14 Mai 01
Acquisitions de matériels informatiques	IAPSO	Oct 2000	Novembre 2000	5 nov 2000	09 Juil 01	_____	21 mai 01	14 Mai 01
Acquisitions de photocopieuses	IAPSO	Oct 2000	Novembre 2000	5 nov 2000	16 Juil 01	_____	21 mai 01	14 Mai 01
Elaboration de manuels de procédure	Consultation à l'échelon national	Juillet 2001	Juillet 01	01 Juil.01	14 Sept 01	17 Oct. 01		20 Nov. 01
Recrutement d'un cabinet d'audit externe	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Avril 2002	Juillet 02	Juillet 02	27 août 02	21 octobre 02	Nov 02	Déc 02
Mise en place du réseau informatique	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Avril 2002	Sans objet	10 avril 2002	20 juin 02	Sans objet	_____	12 septembre 2002
2 ^{ème} Enquêtes suivi évaluation de la pauvreté	Consultation à l'échelon national	24 Mars 03	Mars 03	30 Avril 03	30 Mai 03	01 Juil 03	01 Août 03	04 Août 03
Recrutement de facilitateur pour le 1 ^{er} atelier bilan évaluation	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	15 nov 02	Nov 02	20 nov 02	19 Dec 02	8 Janv 03	15 Janv 03	20 Janv 03
Recrutement de facilitateur pour le 2 ^{ème} atelier bilan évaluation	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	18 Avril 03	Mai 03	23 Mai 03	23 Juin 03	21 juil 03	11 août 03	25 août 03
Recrutement de facilitateur pour le 3 ^{ème} atelier bilan évaluation	Consultation à l'échelon national : liste restreinte	Juil 04	Juil 04	Août 04	Août 04	Sept 04	Oct. 04	Oct. 04
Revue à mi-parcours	Avis de recrutement national	14 f év. 03	Mars 03	11 mars 03	11 avril 03	02 mai 03	Mai 03	Juin 03
3 ^{ème} Enquête suivi évaluation de la pauvreté	DPS	Avril 04	Avril 04	Avril 04	Mai 04	Juil 04	Juil 04	Août 04

ANNEXE 7

**SITUATION DES DECAISSEMENTS
TENUE PAR LE PROJET**

SITUATION DU PRÊT FAD

Catégories SAP	Catégories	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCFA	Montants engagés en FCFA	Montants décaissés en UC	% Décaissé
Services	Etudes/supervision	150 000	125 099 550	42 610 000	51 091	34%
	Services spécialistes	830 000	692 217 510	351 310 259	421 237	51%
	Formation	2 150 000	1 793 093 550	195 754 902	234 719	11%
	Audit					
Sous total Services		3 130 000	2 610 410 610	589 675 161	707 047	23%
Travaux	Construct/Réhabilit	1 720 000	1 434 474 840	11 844 270	14 202	1%
Biens	Eqpt/Mob/fournit	2 420 000	2 018 272 740	342 324 838	410 463	17%
Fonctionnement	Fonctionnement	980 000	817 317 060	187 779 808	225 156	23%
Fonds crédit	Fonds de crédit	1 750 000	1 459 494 750	450 895 970		0%
	Total	10 000 000	8 339 970 000	1 582 520 047	1 356 868	14%

833,997 TAUX MARS 2003

SITUATION DU DON FAT

Catégories SAP	Catégories	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCFA	Montants engagés en FCFA	Montants décaissés en UC	% Décaissé
Services	Etudes/supervision					
	Services spécialiste	600 000	500 398 200	8 672 000	10 398	2%
	Formation	1 090 000	909 056 730	28 470 100	34 137	3%
	Audit	60 000	50 039 820	18 980 000	22 758	38%
	Total	1 750 000	1 459 494 750	56 122 100	67 293	4%

SITUATION DE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT

Catégories SAP	Catégories	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCFA	Montants engagés en FCFA	Montants décaissés en UC	% Décaissé
Travaux	Construct/Réhabilit	93 700	78 145 519		0	0%
Fonctionnement	Fonctionnement		0	551 031 022	660 711	
Fonds crédit	Fonds de crédit	1 756 300	1 464 748 931	363 900 000	436 333	25%
	Total	1 850 000	1 542 894 450	914 931 022	1 097 044	59%